

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU

**INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES**

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons !

MEMOIRE DE MAITRISE

ACTION DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES EN MILIEU RURAL ; CAS DU CONSEIL OECUMENIQUE DES EGLISES AU SANMATENGA

Présenté par :
NADJALDONGAR KLADOUMADJE

Sous la Direction de :
Ousmane NEBIE
Maître-Assistant

Année Universitaire
1989-1990

REMERCIEMENTS

Nous remercions sincèrement Messieurs Bernard NYFFENEGGER et Richard-Aimé RAKOTONDRA SOA, anciens membres de l'équipe Sahel du CONSEIL OECUMENIQUE DES EGLISES (C.O.E/SAHEL) pour avoir proposé à notre intention ce thème. Nous exprimons notre gratitude à tous les équipiers et au personnel administratif du C.O.E/SAHEL pour l'intérêt qu'ils ont accordé à notre travail.

Nous remercions tous les professeurs du département de géographie de l'Université de Ouagadougou pour leur contribution à notre formation. Nos remerciements particuliers vont à Monsieur NEBIE OUSMANE, DIRECTEUR DES ETUDES DE L'INSTITUT DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES (I.N.S.H.U.S) qui, malgré ses immenses tâches, a accepté de nous diriger. Il a su, selon les moments, faire preuve de souplesse et de fermeté tout au long de notre travail. Sa patience, sa rigueur et son exigence ont été un apport important dans notre formation.

Nous adressons nos remerciements au personnel de la Direction Régionale de la Planification et du Développement Populaire de Kaya (D.R.P.D.P.K) du centre Régional de Promotion Agro-Pastorale (C.R.P.A) du Centre Nord, du Service Provincial de l'Elevage (S.P.E) et du Centre National de Recherche Scientifique et Technologique (C.N.R.S.T) pour l'aide scientifique et technique qu'ils ont apporté à l'accomplissement de ce travail. Nous pensons particulièrement à Monsieur PALE O. FREDERIC pour sa contribution à l'élaboration de ce document.

Nous n'oublions pas les pasteurs ABRAHAM QUEDRAOGO et MOUSSA QUEDRAOGO respectivement leaders de la Fédération des Groupements Villageois de Boussouma (F.G.V.B) et de l'Union des Groupements Villageois de Korsi-moro (U.G.V.K) et tous les paysans qui nous ont aidé tout au long de nos enquêtes de terrain. Ce travail est le leur.

Enfin, nous témoignons notre gratitude au Père L.A BOUMARD à l'Aumônerie Catholique des Etudiants à Ouagadougou pour son humble participation à la réalisation de cet ouvrage, également à Monsieur CATTELET PATRICE, professeur au LYCEE MARIEN N'GOUABI à Ouagadougou dont le concours nous a été précieux pour la saisie de ces données. Nous remercions aussi les parents et amis de Ouagadougou et d'ailleurs pour toutes les formes de soutien qu'ils ont su nous apporter aux moments les plus difficiles de nos travaux.

SOMMAIRE

	PAGES
<u>INTRODUCTION</u>	4
<u>PREMIERE PARTIE : CADRE D'INTERVENTION DU CONSEIL OECUMENIQUE DES EGLISES.</u>	8
<u>Chapitre I : LE MILIEU PHYSIQUE</u>	9
1 : Relief, sol et végétation	9
2 : Climat et Hydrographie	13
<u>Chapitre II : LE MILIEU HUMAIN</u>	16
1 : La mise en place de la population et les densités	16
2 : La Répartition Ethnique et l'Organisation Sociale	18
<u>Chapitre III : LES ACTIVITES ECONOMIQUES</u>	24
1 : L'agriculture	24
2 : L'élevage	30
CONCLUSION	35
<u>DEUXIEME PARTIE : ACTION DU CONSEIL OECUMENIQUE DES EGLISES AU SANMATENGA.</u>	36
<u>Chapitre IV : LA PHILOSOPHIE DU CONSEIL OECUMENIQUE DES EGLISES.</u>	37
1 : Présentation du conseil oecuménique des églises	37
2 : Le programme de solidarité pour le développement du Sahel	38
<u>Chapitre V : LES REALISATIONS</u>	42
1 : Dans le domaine agricole	43
2 : Les autres réalisations	51
<u>Chapitre VI : L'IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE DE L'ACTION DE DEVELOPPEMENT DU C.O.E.</u>	60
1 : Les aspects positifs	60
2 : Les problèmes liés à l'intervention	62
3 : Proposition pour une amélioration de l'action du C.O.E	65
<u>CONCLUSION GENERALE.</u>	70

INTRODUCTION

La grande sécheresse qui a frappé le Burkina Faso en 1973, a révélé la grande fragilité de son équilibre alimentaire et le faible niveau de développement des forces productives. Ce désastre climatique a poussé de nombreuses O.N.G à s'intéresser à ce pays. Pour des raisons humanitaires, politiques et économiques, ces O.N.G se sont engagées aux côtés des populations afin d'aider à contrecarrer les effets de cette sécheresse. Le C.O.E a adhéré à cet élan de solidarité qui a permis de réduire de manière sensible l'ampleur de cette calamité.

En choisissant de travailler sur l'action du C.O.E au Sanmatenga, nous voulons apprécier les transformations apportées par l'assistance financière ou technique de cette organisation. La protection de l'environnement, la transformation des systèmes de production traditionnelle agricoles, pastorales ou artisanales sont concernées ainsi que les nouvelles activités économiques introduites dans le milieu.

Dans cette étude, nous cherchons particulièrement à identifier les possibilités d'autopromotion paysanne offerte par le C.O.E dans le cadre de son programme d'action dénommé "Programme de Solidarité pour le Développement du Sahel" (P.S.D.S). Le P.S.D.S couvre au Sanmatenga plusieurs domaines : les équipements agricoles, le maraîchage, l'élevage, l'hydraulique, les moulins à grains, les banques de céréales.

Nous avons procédé à la collecte des données en trois phases successives :

La première a consisté à rassembler les informations concernant le C.O.E, son programme et son cadre d'intervention, puis à faire l'analyse des interventions antérieures des O.N.G au Sanmatenga.

La deuxième phase consacrée à l'enquête de terrain s'est effectuée en deux étapes : la première (du 25 avril au 14 mai 1987) a permis de prendre contact avec les structures paysannes partenaires du C.O.E. Il s'agit principalement de l' U.G.V.K et de la F.G.V.B. Ces rencontres nous ont aidé à comprendre le fonctionnement de ces deux grandes organisations paysannes et à recenser leurs activités afin de préparer le questionnaire d'enquête. Cette étape nous a également permis de collecter les données statistiques disponibles au C.R.P.A du Centre Nord, au Service Provincial de l'Elevage (S.P.E) et à la Direction Régionale de la Planification et du Développement Populaire de Kaya.

La seconde étape consacrée à l'enquête proprement dite, a couvert la période allant du 10 août au 17 septembre 1987.

Sur les trente deux villages de la province, touchés par l'intervention du C.O.E, nos investigations n'ont porté que sur une dizaine. Il s'agit de Korsimoro, Boussouma, Sidogo, Baskoudré, Voogodo, Sandogo, Peotenga, Forgui, Fatin et Louda. Ce choix a été guidé par l'importance des financements et des projets réalisés. Nous nous sommes également intéressé à deux villages qui ne sont pas concernés par l'action du C.O.E, afin d'établir des comparaisons. Il s'agit de Bissinogo et de Soaga.(carte 1). L'enquête a touché par village 20 paysans dont 15 devraient être membres du G.V.

La troisième phase de l'enquête a eu lieu après la première correction du manuscrit, du 3 au 21 octobre 1988. Elle a concerné exclusivement Korsimoro et Boussouma où nous avons travaillé sur un échantillon de 30 paysans pris parmi les agriculteurs, les éleveurs de porcs, les maraîchers et les femmes des groupements féminins.

Nos travaux ont été entachés de nombreuses difficultés. La première est liée au problème de communication. En effet, ne parlant aucune langue du terroir, nous avons eu du mal avec les milieux où nous devrions chercher les informations. Cela nous a obligé à faire appel à un interprète (avec le risque de déformation des informations recueillies).

La seconde difficulté résulte de l'immensité de notre zone d'étude. La province du Sanmatenga couvre 9213 km² et compte plus de 300 villages. Les 32 villages de la province concernés par l'action du C.O.E sont très éloignés les uns des autres. La distance entre Louda à l'extrême nord et Kinkirgo au sud est de 170 km. Nous avons donc choisi un échantillon de 12 villages plus rapprochés pour y mener nos enquêtes, compte tenu de la modestie de nos moyens.

L'importance de l'échantillonnage a également constitué une difficulté pour nos travaux. En effet, mener les enquêtes dans un seul village, Korsimoro par exemple aurait été plus aisé. Sur le terrain, le questionnaire d'enquête s'est avéré imparfait et inadaptable aux spécificités de chaque village. Comme solution, nous avons procédé à des interrogations exploratoires et aux causeries-débats.

CARTE I : PROVINCE DU SANMATENGA



La dernière difficulté est liée à l'ampleur des actions entreprises par le C.O.E dans la province. Un seul aspect de l'intervention de cet organisme (les banques de céréales par exemple), aurait pu constituer un thème dans le cadre de notre étude. Le but de ce travail était aussi de recenser tous les villages assistés, d'y apprécier l'élan de développement par rapport aux moyens mis à leur disposition, afin de montrer globalement l'impact du C.O.E dans la province. Nous avons été tenu de considérer tous les domaines d'intervention de cet organisme. Pour alléger le travail, nous avons décidé de suivre chaque exemple de réalisation dans un ou deux villages au plus.

Le travail que nous présentons comporte deux parties. La première concerne le cadre d'intervention du C.O.E. Nous y analysons le milieu physique, le milieu humain et les activités économiques. Dans la deuxième partie, nous traitons de l'action du C.O.E dans le Sanmatenga en présentant d'abord le C.O.E et ses réalisations avant d'analyser l'impact socio-économique des actions entreprises ainsi que les problèmes rencontrés.

PREMIERE PARTIE

CADRE D'INTERVENTION DU CONSEIL
OECUMENIQUE DES EGLISES

CHAPITRE I : LE MILIEU PHYSIQUE

I - Relief, Sol et Végétation

A - Le Relief

La province du Sanmatenga correspond à "une vaste pénéplaine assez monotone d'une altitude de 250 m à 350 m au dessus du niveau de la mer, dominée par quelques collines dont les plus élevées ne dépassent pas 150 m à 200 m de hauteur de commandement"¹. Ce relief est constitué de deux unités principales : le modelé résultant du socle ancien "birrimien" et le modelé résultant des roches cristallines "post-birrimien".

a) le modelé résultant du socle ancien "birrimien".

Il est localisé au sud de la province à la hauteur de Korsimoro. Orienté selon une direction sud-est, nord-ouest, il s'étale sur une bande d'une largeur moyenne de 40 km. On y distingue les affleurements rocheux et les cuirasses ferrugineuses tabulaires.

Les affleurements rocheux s'étendent sur une zone comprise entre Korsimoro, Kaya et les dépressions de Louda et Mané. Le paysage est caractérisé par des chaînes de collines discontinues, sur les flancs desquelles affleurent le substratum rocheux birrimien. Entre ces collines s'étendent de petites plaines ravinées par de nombreux chenaux d'écoulement. Les vallées encaissées témoignent d'une érosion remontante très active.

Les cuirasses ferrugineuses tabulaires s'étendent entre la dépression de Louda et de Kaya. Cette zone est caractérisée par des surfaces résiduelles aux sommets plats, couverts d'un entablement latérite partiellement démantelé. Les glacis sont couverts de produits d'épandage et de dépôts graveleux de démantèlement. La recimentation en cuirasse apparaît, diminuant insensiblement la pente jusqu'au niveau de la plaine. Les eaux de ruissellement se

¹ Duceillier, cité par Soghéta dans "Etudes Générales d'Aménagement Régionaux Cercles de Ziniaré-Kaya-Barsalhogo". Premier volume, première partie, deuxième fascicule.

concentrent dans les thalwegs bien marqués et les vallées peu encaissées présentent un profil dissymétrique.

b) le modelé résultant des roches cristallines "post-birrimien".

Il apparait au sud de la province, de Baskoudré à Kinkirgo et se prolonge dans la province d'Dubritenga. Le paysage correspond à une pénéplaine faiblement ondulée, marquée par la présence de dépression et de zone d'alluvionnement. Au nord de la province, dans la région de Barsalagho, l'existence de dunes de sable témoigne de l'importance de l'action éolienne.

La pénéplaine est dominée de vallons dont la surface est aplatie par l'érosion. Ces vallons ont l'allure des buttes avec des pentes faibles et continues le long des glacis. Les dépressions et les zones d'alluvionnement correspondent à l'extension du lit majeur des vallées. Elles apparaissent également en auréoles autour de certains lacs (Dem) et certaines mares.

Les dunes occupent tout le nord de la province. L'ensablement éolien dans cette zone a créé un type de modelé constitué de petites dunes de faibles dimensions, isolées au pied des buissons et des touffes de graminées.

Le relief agit fortement sur la constitution des sols et détermine leur mise en valeur.

B - Le Sol

Il existe au Sanmatenga une très grande diversité de sols, liée au climat, à la géologie ainsi qu'à l'héritage géomorphologique des climats anciens. On distingue quatre principaux types de sol :

a) Les lithosols et les sols peu évolués sur matériaux ferrugineux.

Ils ont une valeur agricole élevée mais sont soumis à l'action érosive. On retrouve ces sols dans la région de Boussouma, Korsimoro, dans les plaines situées entre Kaya et Mané et dans la région de Soubeyra.

b) Les sols évolués sur matériaux d'altération kaolinique.

Ce sont des sols graveleux mélangés en proportion équivalente à une argile ou argile sableuse. Ils sont d'un intérêt agronomique moyen. Les cultures vivrières traditionnelles y donneraient des rendements satisfaisants si l'équipement aratoire permettait un labour plus profond. Ces terres se rencontrent dans la région de Dapélogo, de Bokin et de Namissiguima.

c) Les sols évolués "lithodépendants."

Ce sont des sols ayant une valeur agricole certaine. Ils sont malheureusement de faible étendue, associés çà et là à des plages de moindre valeur et des surfaces cuirassées sans utilisation agricole. Ces sols peuvent supporter la culture de coton à condition d'apporter des engrais minéraux et de respecter une rotation avec jachère. Ces terres se rencontrent en proportion importante dans le département de Pibaoré.

d) Les sols sur matériaux éoliens.

Ils ont une faible valeur agricole. Il est possible d'améliorer leur qualité par amendement. Ces sols sont surtout présents dans le nord de la province.

Les sols sont pour la plupart constitués de cuirasse ou de sable et ne sont pas propices à l'activité agricole. Ceux qui présentent un intérêt agronomique sont de très faible extension. D'une façon générale, ils sont soumis à un processus de dégradation qui s'accélère d'année en année. Les formations végétales dépendent étroitement des sols et s'agencent selon le potentiel de ceux-ci.

C - La Végétation.

La densité du couvert végétal dans la province est de l'ordre de 400 pieds/ha sur les sols profonds ; le taux de recouvrement est d'environ 70 % et la

biomasse estimée à 300 kg/ha². On distingue les formations végétales suivantes :

a) La savane arbustive.

C'est une végétation constituée de graminées avec quelques bosquets arbustifs. Elle est localisée au nord de Barsalogho et caractérisée par *Schoenfeldia graciles*, un fourrage de très bonne qualité, *Loudétia togoensis* et *Aristida ascensionis* utilisés comme fourrage de terrain sec par les éleveurs peulh. Au sud on rencontre une savane à épineux dominée par les espèces suivantes : *Acacia raddiana*, *Acacia seyal*, *Balanités aegyptiaca* et *Guiera sénégalaensis*.

b) La savane arborée.

Cette formation végétale occupe tout le centre de la province. Elle correspond à la "savane-parc" et comprend de nombreuses espèces parmi lesquelles on peut distinguer : *Dutyraspermum parkii*, *Faidherbia albida*, *Parkia biglobosa*, *Tamarindus indicatannéa* et *Balanités aegyptiaca*.

c) La savane boisée.

Elle représente la formation végétale la plus importante. Cette végétation se développe dans les départements de Ziguinchor, Kolda et Matamoras. Elle est également présente sur les bas des pentes et dans les bas-fonds. Les espèces les plus représentatives de cette formation végétale sont : *Balanités aegyptiaca*, *Guiera sénégalaensis*, *Acacia seyal* et *Parkia biglobosa*.

On remarque dans ces différentes formations végétales, que les peuplements primitifs ont disparu. La coupe abusive du bois et les feux de brousse ont une part de responsabilité dans cette dégradation ; mais à cette action de l'homme s'ajoute celle du climat.

² Rapport 1986 de la Direction Provinciale de l'Environnement de Sanmatenga.

2 - CLIMAT ET HYDROGRAPHIE

A - LE CLIMAT

La province du Sanmatenga est située dans la zone soudano-sahélienne. Une zone de transition entre le climat tropical et le climat désertique, caractérisée par une saison sèche longue et chaude. L'humidité relative est très faible pendant cette saison ; elle augmente d'une manière précoce au sud avec l'approche de la mousson, vent du sud-ouest qui apporte les pluies. Les vents ont généralement une vitesse inférieure à 20 km/h. Le régime thermique est à peu près identique dans les deux stations extrêmes de la province (Korsimoro et Barsalogho).

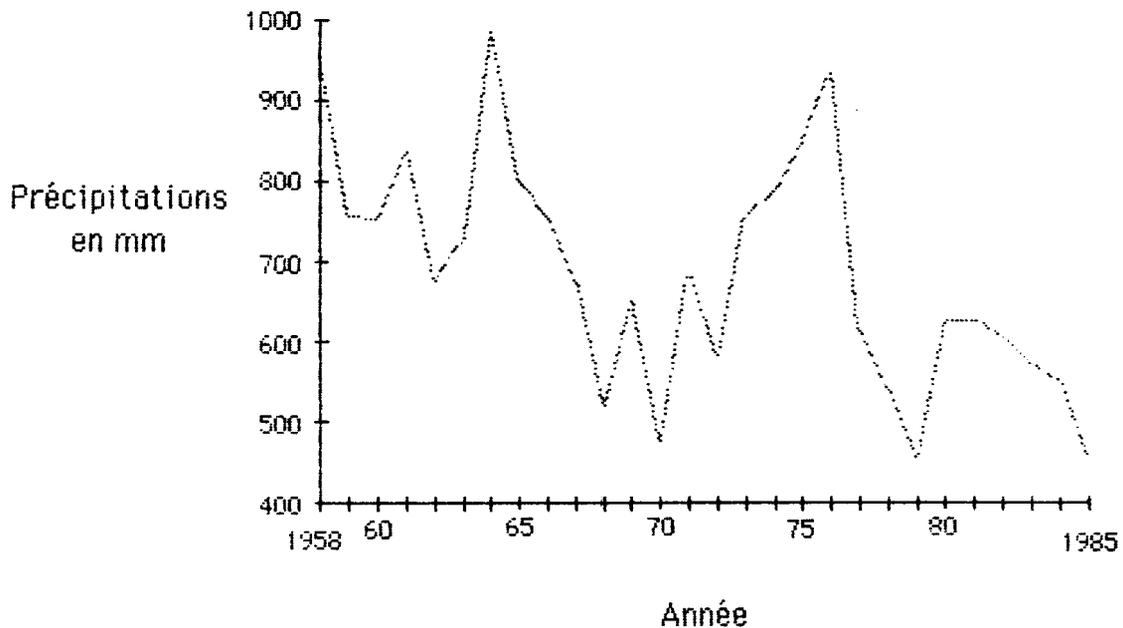
L'évaporation est variable selon les mois et la couverture végétale des sols. Elle atteint une valeur moyenne de 2872³ mm dans la province. Les précipitations subissent de très fortes variations. Elles atteignent une moyenne de 600 mm par an.

Au nord de Barsalogho, les pluies sont très irrégulières et se concentrent sur une très courte période. On enregistre 400 mm à 600 mm de pluies entre Juin et Septembre. Au sud de cette zone, les pluies débutent vers le 10 Juin et s'achèvent entre le 20 Septembre et le 10 Octobre. On y enregistre 600 mm à 800 mm de pluie par an.

D'une manière générale, les précipitations connaissent une évolution dégressive depuis 1958 (fig 1).

³ Service Agro-Climatologique C.P.RA du Centre Nord de Kaya.

FIGURE I : EVOLUTION DES PRECIPITATIONS DE 1958 à 1985.



Source : Station de Kaya

En effet, la courbe des précipitations réalisée à partir des relevés de 1958 à la station de Kaya laisse apparaître une baisse progressive de la pluviométrie. Cette baisse générale des précipitations est marquée par des années de crise aiguë comme 1968, 1970, 1979 et 1984 où les quantités d'eau tombées n'ont pas atteint pas 500 mm. Dans cette tendance générale à la baisse, on détecte également des années où les précipitations sont abondantes. C'est le cas par exemple des années 1964, 1965, 1974, 1975 et 1976 où on a enregistré 950 mm de pluies. La courbe des précipitations s'est stabilisé autour 600 mm depuis 1977. On peut cependant observer de très légères variations d'une année à l'autre. Les cours d'eau de la province, directement tributaires du régime des pluies, sont le reflet de cette tendance générale du climat.

B - L'HYDROGRAPHIE

L'hydrographie de la province est représentée par des points d'eau temporaires et permanents. Le Sanmatenga est riche en lacs naturels et mares dont les plus importants sont les lacs de Dem, de Sian, de Bourzanga, les mares de Retkoulouga et de Tambidi. Il existe également plusieurs barrages et rete-

nues d'eau parmi lesquels on peut citer ceux de Dablo, Pibaoré, Yaigo, Fensa, Korsimoro et Louda. Les marigots les plus importants sont le Sorgané, le Kiétébala, le Luandba, le Koulimazarem et le Kambi.

Ce réseau hydrographique est très ramifié et complexe. Il est caractérisé par un écoulement sporadique et discontinu. On observe des ruisseaux temporaires qui deviennent de véritables torrents pendant la saison pluvieuse et s'assèchent complètement pendant la longue période sèche. Ces ruisseaux coulent du nord au sud et vont se jeter dans le Nakambé qui draine la région sans être lui même un cours d'eau permanent.

Malgré le nombre très important de points d'eau, des problèmes cruciaux se posent en saison sèche du fait du caractère temporaire de l'hydrographie. L'insuffisance des ressources hydriques freine le développement des activités économiques pendant la saison sèche.

Le relief, les sols, la végétation, le climat et l'hydrographie conditionnent l'occupation humaine et la mise en valeur agricole de l'espace.

CHAPITRE II : LE MILIEU HUMAIN

I - Mise en place de la population et les densités.

A - Mise en place de la population.

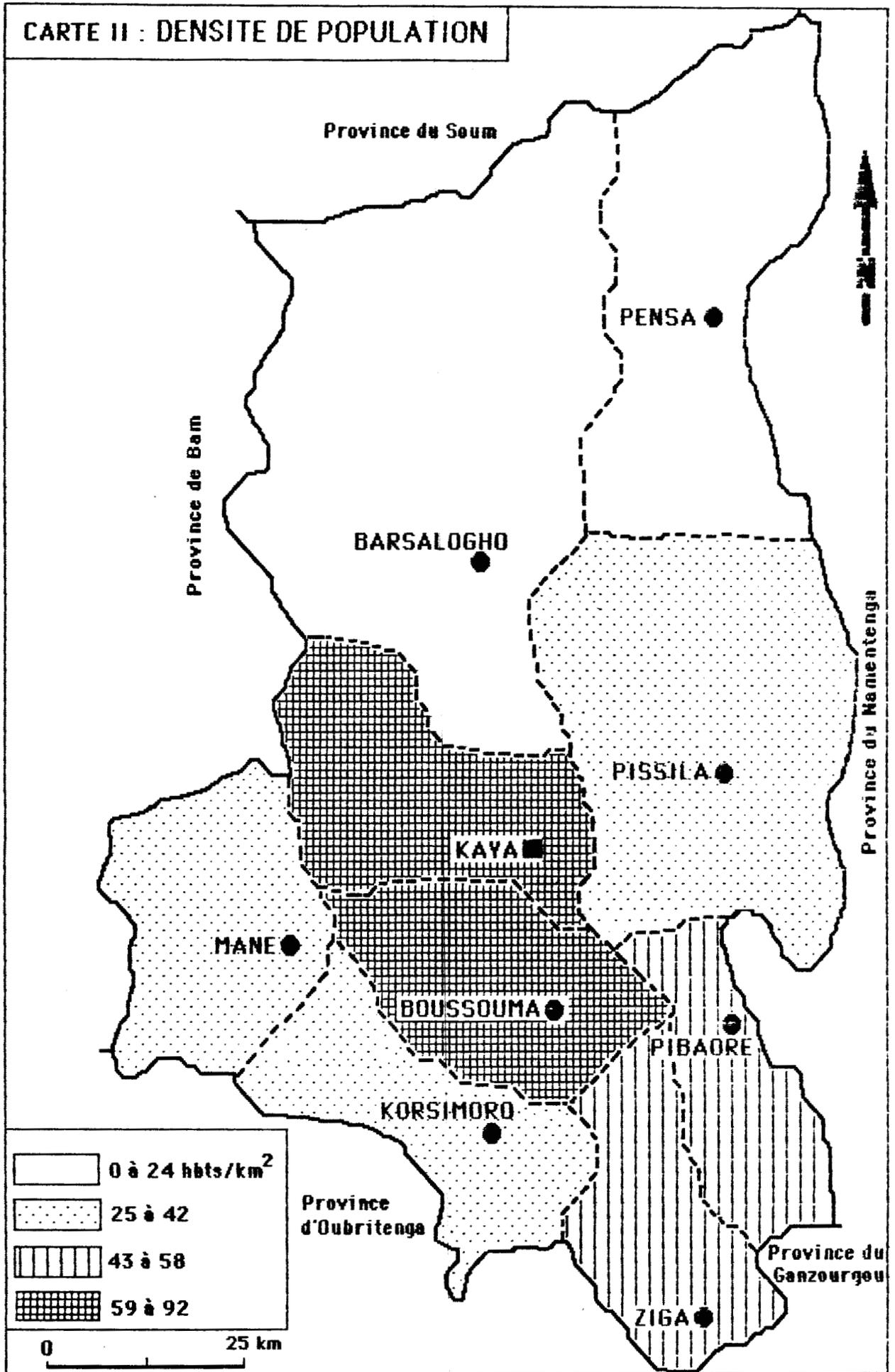
Sanmatenga était un canton rattaché au royaume de Boussouma. En tant que "kombéré" ou canton, Sanmatenga comptait une vingtaine de villages dont le plus important était Kaya. L'importance de Kaya allait s'accroître avec l'arrivée des Européens. Ceux-ci avaient choisi de se fixer dans ce village dont le site semblait plus favorable. Korsimoro, la capitale du royaume de Boussouma perdit progressivement son importance. L'histoire du royaume allait se réduire à celle du canton de Sanmatenga et même à celle du village de Kaya qui devint la capitale.

Le canton de Sanmatenga a été fondé entre le XIV et le XV siècle par Naba Sandbondo, descendant de Naba Dubri, fondateur du royaume de Ouagadougou. Sanmatenga signifie Sandbond-tinga, c'est-à-dire la terre de Sandbondo, le prince qui a conquis les terres qui constituent le Sanmatenga actuel. La conquête fût pacifique, car les populations autochtones n'opposèrent aucune résistance. C'était les Ninisi et les Kiblisi, descendants des Nioniosé.

B - les densités de population

Le taux d'accroissement naturel est de 3,06% au Sanmatenga. Il résulte d'un taux de natalité de 49,3 ‰ et d'un taux de mortalité de 18,70 ‰. La province compte 393.802 habitants pour une superficie de 9213 km². La densité moyenne est de 40 hbts/km² alors que la moyenne nationale est de 22 hbts/km². Cet indice de densité ne montre pas précisément la répartition territoriale de cette population qui tient fortement compte des atouts du milieu naturel.(carte II).

CARTE II : DENSITE DE POPULATION



Les plus fortes densités de population (43 à 92 hbts/km²), correspondent aux terres les plus fertiles et les mieux arrosées du centre et du sud (départements de Kaya, Boussouma, Pibaaré et Ziga). Dans les départements de Mané, Korsimoro et Pissila où les terres de bonne valeur agricole couvrent de faibles superficies, on rencontre des densités de 25 à 42 hbts/km². Les plus faibles densités de population : 0 à 24 hbts/km² se rencontrent au nord de province dans les départements de Pensa et Barsalogo où les sols sont pauvres et la pluviométrie déficitaire.

La carte II fait apparaître deux zones d'occupation humaine inégale. Une zone fortement peuplée au sud et une zone de faible densité humaine au nord. Cette population est constituée de divers groupes ethniques.

2 - Répartition Ethnique et organisation sociale

A - Répartition Ethnique

Au Sanmatenga cohabitent de nombreuses ethnies d'importance numérique inégale, ayant des modes de vie et des particularités culturelles propres. On distingue les Mossi, les Yarcé, les Maransé, les Bangrsé, les Guelgobsé, les Zangouéto et les Yorouba (tableau I).

TABLEAU I : REPARTITION ETHNIQUE DE LA POPULATION

ETHNIE	NOMBRE	POURCENTAGE
MOSSI	337882	85,80
YARCE	23234	5,90
MARANSE	13389	3,40
BANGRSE	5513	1,40
GUELGOBSE	12601	3,20
ZANQUETO ET YOROUBA	1183	0,30

Source : Quedraogo J.B : Diversité ethnique et éléments d'histoire de la Province de Sanmatenga

Il ressort de ce tableau que les Mossi constituent le groupe ethnique majoritaire. Ils représentent 85,8% de la population totale. Ce groupe ethnique se divise en 3 sous-groupes : Les Nakomsé qui sont les chefs politiques. Les Nioniosé et les Saaba appelés Teng-biisi sont les propriétaires terriens. Les

Mossi sont répartis en fortes proportions dans tous les départements de la province.

Les Yarcé viennent en seconde position. Ils constituent 5,9% de la population de la province. Ils sont établis dans les départements de Boussouma, Kaya, Mané et Pissila. Descendants des commerçants Mandingues, ils exercèrent pendant longtemps le commerce caravanier. Ils pratiquent de nos jours l'agriculture, le tissage ainsi que le petit commerce de kola. Les Yarcé sont dans leur grande majorité des musulmans mais ils sont très peu pratiquants.

Les Maransé forment 3,4% de la population du Sanmatenga. Peuple d'origine Sonraï, ils ont leur langue propre, le Marandé. Ces populations auraient introduit dans la région la technique de la teinture dont ils sont les spécialistes. Ils pratiquent également l'agriculture.

Les Guelgobsé représentent 3,2% de la population. Ce sont des Peulh nomades que l'on lie au groupe Foulbé. Ils sont nombreux dans les départements de Pensa et Barsalogo où ils pratiquent l'élevage.

Les Bangrsé que l'on appelle aussi Rimaibé, sont très faiblement représentés dans la province. Ils forment 1,4% de la population. Les Bangrsé seraient des captifs Peulh affranchis. Ils ont préféré se fixer à proximité de leurs anciens maîtres. Ils s'occupent des troupeaux de ceux-ci. Les bangrsé se répartissent en deux groupes :

- Les Bangrsé-Peulh, apparentés aux Peulh par la langue et la religion, parlent Fulfuldé et sont musulmans. Leur activité essentielle est l'élevage.
- Les Bangrsé-Mossi ou Silmi-Mossi ont une double appartenance ethnique Mossi-Peulh. Leur activité principale est l'agriculture.

Les Zangouéto et les Yorouba constituent les minorités ethniques qui vivent dans la province (0,3%). Ils sont d'origine Nigériane ou Béninoise. Ils vivent dans les gros villages de la province où se tiennent les marchés. Commerçants ou guérisseurs, ils pratiquent également l'agriculture. Les Zangouéto et les Yorouba entretiennent de très bons rapports avec les autochtones. Ils restent cependant très hostiles aux échanges matrimoniaux.

Les Mossi ont pu, du fait de leur importance numérique, imposer leur mode de vie aux autres ethnies. L'individualisation anthropologique entre les différentes ethnies de la province disparaît au profit d'une unité socio-culturelle. Un métissage culturel fortement influencé par les Mossi apparaît à travers l'organisation sociale.

B - L'ORGANISATION SOCIO-ECONOMIQUE

La société Mossi est organisée autour d'un pouvoir centralisé et hiérarchisé tenu par le Teng-Naba, chef politique et le teng-Soba, chef religieux. La Zaka constitue la cellule de base de l'organisation sociale. Cette organisation tient rigoureusement compte des éléments structurels que sont l'âge, le sexe, la parenté et la profession. Ces éléments mettent en relief l'ensemble de la vie de la société et son mode de fonctionnement.

L'univers mental et social de cette population est essentiellement organisé en fonction de l'agriculture qui est l'unique source de subsistance. La terre représente une divinité génitrice dont la mission est de pourvoir aux besoins des hommes qui l'occupent. Sa vente, c'est-à-dire son appropriation effective et individualisée n'existe pas. Cependant, des prêts de terre sont courants dans les régions de Tagala, Forgui, Louda Kassirin etc... La terre du groupe est perçue comme indivise et l'attribution d'une parcelle à un consanguin n'excède généralement pas une durée de cinq ans. En pratique, chaque année, avant la saison des pluies, le patriarche attribue aux descendants selon leurs besoins, les terrains qu'ils désirent exploiter. Si le patriarche dispose encore de terrains inutilisés par l'ensemble des consanguins, il lui arrive d'en céder le droit d'usage temporaire à quelques étrangers moyennant une part de la récolte. Le travail de la terre constitue un bien sacré. Les rites qui accompagnent le plus souvent sa mise en valeur, par exemple la fête de "tinsé", expriment davantage ce caractère sacré. Le paysan moaga est toujours le fidèle d'une véritable "religion de la terre". Les relations entre les hommes et la terre déterminent de ce fait, des situations complexes dont les implications religieuses, sociales, économiques et politiques sont interdépendantes. L'organisation du travail agricole collectif revêt plusieurs formes au Sanmatenga. Les rabensé, les sososé et cultures de naam sont cependant les formes d'organisation du travail communautaire libre dont les incidences sur les activités agricoles et la vie sociale sont les plus importantes. Les rabensé sont des séances de culture organisées sur la base d'une réciprocité d'aide entre les membres actifs de deux ou plusieurs exploitations associées. Les sososé ou invitation de culture sont un mode d'entraide plus souple. Ils excluent le principe de réciprocité stricte et s'adressent à des communautés plus vastes. Le naam désigne une association de jeunes, organisée pour offrir ses services - contre rémunération en nature - dans le cadre de la production villageoise et les nécessités de l'entraide. Les

motifs de cette coopération pour les tâches agricoles sont autant sociaux que techniques. L'aide collective profite à ceux qui, par manque de main d'oeuvre, se trouvent dans l'impossibilité de résoudre seuls le problème de leur subsistance. Le travail collectif permet également de résoudre certaines opérations qui peuvent représenter un goulot d'étranglement au moment où le calendrier agricole est très chargé, par exemple le sarclage.

Les rapports sociaux de production sont établis à trois niveaux. L'unité traditionnelle ou la grande famille est le niveau le plus vaste. Elle est constituée des différentes générations d'agnats et d'alliées qui exprime la cohésion familiale autour du plus vieux membre du lignage: le patriarche. L'unité réduite à la cellule conjugale, la famille, exprime une légère indépendance face à l'unité traditionnelle. Enfin, l'unité des solitaires élimine involontairement la cohésion familiale.

Dans le rapport interne des agriculteurs sur le plan du travail en équipe et de la parenté, on constate différents degrés. Un lien très fort existe entre l'époux et sa femme. Entre le père et le fils, s'établit un lien faible qui se distend sans jamais se rompre. Un lien fragile associe les agnats de la même génération pendant leur jeunesse, la rupture ultérieure est irréversible.

D'après le recensement de 1985, la population du Sanmatenga rural est composée de 53,3% d'hommes et 46,7% de femmes. Cette population compte 54,2% de jeunes de 0 à 18 ans, 34,6% d'adultes de 19 à 60 ans et 11,2% de vieillards de plus de 60 ans. Selon notre enquête, un ménage se compose en moyenne de 12 membres dont 4 actifs, soit un ratio de dépendance de 1/3. Dans le ménage, un actif doit travailler pour nourrir 3 personnes dont lui-même. Les inactifs sont les enfants à bas âge et les vieillards. Deux hommes et deux femmes constituent généralement la tranche active du ménage. Cette situation fait apparaître le rôle particulièrement difficile de la femme dans ce milieu.

C'est en effet la femme qui s'occupe de la transformation des produits destinés à la commercialisation et à la consommation familiale (l'huile d'arachide, le beurre de karité, le soumbala etc...). Elle s'intéresse également à la production artisanale (teinture, poterie, vannerie etc...). Elle assure la vente des produits de la cueillette, de l'agriculture et de l'artisanat puis s'occupe des activités domestiques: l'entretien des enfants et de la maison, la préparation des repas, l'approvisionnement en eau et en bois de chauffe dont la consommation est fonction de sa disponibilité. Le ravitaillement en eau et en bois de chauffe est une longue opération; sa durée dépend de la distance, de l'affluence,

du débit de l'eau ou le degré de déboisement de l'environnement. A Korsimoro, une femme sans moyen de transport met en moyenne deux heures de temps pour constituer son stock de combustible pour la journée. La quête de l'eau lui prend à peu près le même temps ou parfois plus en saison sèche.

En plus de ces activités, la femme intervient également dans la production agricole et dans l'élevage. Elle s'occupe de sa parcelle personnelle sur laquelle elle cultive des plantes à sauce et quelquefois des céréales et du tabac. Sur l'exploitation familiale, elle participe aux différents travaux (labours, semis, sarclages et récoltes). Elle s'adonne volontiers à l'élevage du petit bétail (moutons, chèvres) et de la volaille surtout. Enfin, la femme se livre périodiquement à la cueillette des fruits et des feuilles. De toutes ces tâches, la quête de l'eau, la mouture des grains et l'approvisionnement en bois de chauffe sont les plus constantes et les plus exigeantes en effort physique et en temps. La femme joue un rôle central dans l'organisation du travail en particulier et dans l'organisation sociale en général.

Dans les villages de Forgui, Louda et Baskoudré, il règne à l'intérieur même du groupe ethnique mossi, un climat social tendu résultant du problème de chefferie. Ce problème oppose essentiellement les Nakomsé entre eux. Des conflits plus ou moins graves relatifs à l'appropriation de la terre et à sa gestion naissent parfois entre les Teng-biisi, propriétaires terriens et les Mossi Nakomsé. En hivernage, les affrontements sont réguliers entre les agriculteurs sédentaires Mossi, Yarcé, Maransé et les éleveurs transhumants Bangrsé-Peulh et Guelgobsé. Les conflits relatifs à l'installation de certaines religions importées notamment, l'islam et le christianisme opposent les populations qui sont pour la plupart, à l'origine, animistes. Ses tensions d'origine diverses sont néfastes pour une bonne organisation de la vie au niveau des villages.

L'organisation traditionnelle du travail agricole ne répond plus à la réalité démographique et socio-économique actuelle du Sanmatenga. Le C.R.P.A du centre-nord (ex O.R.D) s'est attelé depuis 1974 à mettre sur pied une nouvelle forme d'organisation paysanne: le groupement villageois, résultat de l'orientation des structures traditionnelles villageoises, à des formes plus organisées, par le rassemblement des paysans autour de quelques activités économiques capables d'améliorer leur niveau de vie. Tous les villages importants de la province ont de nos jours leurs groupements d'hommes, de femmes ou de jeunes. Le G.V est le partenaire par excellence des services d'appui technique à

la paysannerie et des organismes de crédit. C'est pourquoi certaines O.N.G appuient le C.R.P.A dans sa politique de formation des G.V. C'est le cas de l'A.D.R.K (Association pour le développement de la région de Kaya) et du P.P.I.K (Plan de parrainage international Kaya) qui ont créé et soutiennent chacun plus d'une centaine de G.V. à travers la province. Le C.O.E soutient pour sa part 110 G.V dans le Sanmatenga par l'intermédiaire de l'U.G.V.K et la F.G.V.B. Ces G.V se définissent comme une union d'adultes soumis volontairement à une éducation coopérative en vue d'assumer des activités pour un développement communautaire et le bien individuel de chacun. Leurs activités sont axées sur le développement de l'agriculture vivrière, le maraîchage, les banques de céréales, l'élevage, l'hydraulique, les moulins à grains, l'artisanat, la lutte anti-érosive, le reboisement, la formation, l'alphabétisation et la santé. De nombreuses difficultés apparaissent dans l'exécution de ces activités. Il y a essentiellement des problèmes d'organisation et de formation, des problèmes résultant de l'adoption des technologies nouvelles et de l'insuffisance des infrastructures socio-économiques. Ces difficultés proviennent du faible niveau de développement des masses paysannes

CHAPITRE III : LES ACTIVITES ECONOMIQUES

1 - L' AGRICULTURE

A - LES TECHNIQUES DE PRODUCTION

L'esprit de routine caractérise encore fortement l'agriculture du Sanmatenga. De nombreux paysans ne sont pas encore convaincu du bien fondé d'une solide formation technique. Cette population tient avec une fidélité opiniâtre, aux méthodes traditionnelles de production. Les connaissances et les techniques nouvelles se répandent de ce fait très lentement. Boussouma avec 3778 hbts en 1975 n'avait que 182 paysans possédant l'équipement de culture attelée. Cet équipement était composé de 137 houes manga et 45 charrues. Le niveau d'équipement des paysans de la province était d'une manière générale très faible. Sur 75 000 exploitations, environ 5% seulement étaient équipées, soit 3750 attelages répartis en 2934 tractions asines, 771 tractions bovines et 45 tractions équine. L'outillage demeura rudimentaire et est constitué d'une demi-douzaine d'instruments.

Pour débrousser on a recourt au feu. Les arbres sont abattus avec la hache (laré) ; le sabre d'abattis (karanté) sert à couper les arbustes lors du défrichage. les épineux sont maintenus à distance au moyen d'un bâton fourchu long d'un mètre environ (royaka). Pour la préparation des sols, une houe à lame épaisse et assez étroite (suanga) est utilisée pour les sols compacts et lourds. Pour les sols meubles et légers, une houe à lame moins épaisse mais large (suga) est utilisée. Les semailles se font au moyen d'un petit hoyau spécial à lame très étroite (sutuaga) les graines sont contenues dans unealebasse réservée à cet effet (bud-kooré). Les sarclages et les désherbages sont effectués suivant la qualité des sols au moyen de suanga ou suga. Lors des récoltes, le sutuaga et le suga servent respectivement à couper les tiges et les épis. Le riz est récolté à l'aide d'une faucille (gwégo).

En plus de l'archaïsme de l'équipement agricole, la consommation d'engrais et pesticides est très faible (tableau II).

TABLEAU II : CONSOMMATION D'ENGRAIS ET PRODUITS PHYTO-SANITAIRES PAR EXPLOITATION.

	MIL	SORGHO	MAIS	RIZ	ARACHIDE	COTON	AUTRES	TOTAL
SUPERFICIE (HA)	0,86	2	0,05	0,02	0,4	0,05	0,2	3,577
PROPOXUR (1% KG)	4	5	2	3	3	2	2	21
SUMITHION (5% KG)	1	2	-	0,5	1,5	0,74	-	5,74
BURKINA PHOSPHATE OU UREE	0,59	2	-	-	1	-	-	3,59

Source : C.R.P.A-C.N 1987

Ce tableau montre les quantités d'engrais et pesticides utilisées par spéculation et les superficies traitées. Les quantités consommées sont d'une manière générale très faibles.

Un ménage utilise en moyenne 21 kg de propoxur, 5,74 kg de sumithion et 3,59 kg d'engrais pour une superficie d'environ 3,50 ha. Les cultures qui bénéficient le plus de ce traitement sont le mil, le sorgho cultivés généralement en association avec l'arachide ou le niébé, et dans une moindre mesure le maïs et le riz.

L'engrais minéral est utilisé en très faible proportion : 1 kg/ha. Environ 30% seulement des exploitations reçoivent ce produit. Contrairement à l'engrais minéral, les paysans du Sanmatenga ont une gamme très variée de système de restauration de la fertilité des sols. Les procédés les plus courants sont, la fumure par parcage du bétail sur l'aire des champs, la fumure par épannage du fumier domestique sur les champs et l'enfouissement des mauvaises herbes lors des sarclages.

La lutte anti-érosive n'est pas suffisamment développée. Les paysans de la province se contentent tout simplement d'exploiter les terres sans fournir en contre partie un réel effort pour leur aménagement. Certaines tentatives d'aménagement du sol que nous avons constatées se réduisent à des dispositifs provisoires et localisés qui sont dûs à l'ingéniosité de quelques rares paysans. L'épierrage des champs n'est pas systématique. Les bourrelets anti-érosifs sont rares ainsi que les aménagements hydrauliques. La seule technique maîtrisée et adoptée par de nombreux paysans est l'installation de barrages de paille ou de branchages sur les terrains en pente.

Le C.R.P.A a entrepris un programme de lutte anti-érosive centré sur la confection de diguettes suivant les courbes de niveau. Nous constatons

que les diguettes ne sont pas toujours bien entretenues par la population, ce qui réduit l'efficacité des travaux. Sur 147 042 ha cultivés en 1986 au Sanmatenga, seulement 6 789 ha sont protégés par des diguettes. L'augmentation des rendements passe nécessairement par l'intensification de la lutte anti-érosive. Les bas-fonds ont été également aménagés dans le but de diminuer les contraintes qui limitent leur mise en exploitation : inondations et lourdeurs des terres. Il y a environ 400 ha de bas-fond aménagés pour la culture du riz. Compte tenu de l'insuffisance des terres, le régime foncier apparaît comme un obstacle à la réalisation des aménagements. Le détenteur de la terre veut éviter que l'utilisateur s'accapare définitivement des surfaces qu'il aurait aménagées. L'exploitant pour sa part n'est pas enclin à protéger une terre dont il n'est pas assuré de pouvoir conserver l'utilisation.

On remarque au Sanmatenga, l'absence d'un système généralisé et rationnel d'assolement. Les rotations observées n'ont qu'une portée limitée et sont le plus souvent occasionnelles. Les champs de brousse se composent d'une aire de champ soumis à une exploitation intensive et constamment fumée et une aire de champ temporaire à la périphérie du terroir. Sur ces champs on trouve des céréales en association avec le haricot. Les courges et les pastèques y sont parfois disséminés. Les plantes à sauce (gombo, oseille, etc...) occupent de petits lopins de terre en bordure. Le coton, l'arachide, le pois de terre sont cultivés sur des champs distincts ainsi que le sésame auquel on ne consacre que de petites superficies. Les bas-fonds sont réservés au riz. Les champs de case séparent les concessions entre elles. Le fumier domestique permet la pleine utilisation de ces terres à chaque saison des pluies. Le mil au cycle végétatif court s'y retrouve ainsi que l'arachide et les pois. On y trouve également les plantes à sauce et le tabac.

Les paysans sélectionnent les semences sur la base d'une judicieuse répartition des variétés hâtives et tardives. Cette sélection permet d'échelonner les travaux culturaux, mais elle est également fonction des besoins et des préférences alimentaires.

Les formes d'organisation communautaire du travail que sont les *rabensé*, les *sososé* et culture de *naam*, subissent de fortes transformations. L'économie de marché et les diverses interventions dans l'agriculture ont dénaturé cette forme de coopération qui revêt de plus en plus une forme salariale.

Le salaire, défini comme prix de location d'une force de travail anonyme, variable selon les fluctuations du marché de l'emploi était un concept

totallement inconnu du cultivateur du Sanmatenga. Cependant , il n'était pas exceptionnel que de l'argent soit distribué pour obtenir un concours de main d'oeuvre , particulièrement au moment des grands travaux agricoles. Il existe un prix normatif qui était de 200 frs par jour. Le moment et le mode de paiement de ce travail peuvent être considérés comme des indices révélateurs de la nature même du travail rénuméré. Parfois le salaire est versé après le travail . Dans la plupart des cas, le travail n'est qu'un service rendu contre une somme d'argent donnée longtemps à l'avance pour satisfaire un besoin impérieux et imprévu . Il est évident qu'il ne s'agit pas dans ce cas d'un salaire au sens propre du terme, mais d'un échange de service . Ce sont les besoins des personnes qui sont déterminants plus que la capacité de production qui est impliquée dans l'échange. Ces formes d'entraide et de coopération dans les travaux agricoles ont progressivement disparu. Celles qui persistent toujours sont très fortement guidées par le souci économique.

Les techniques de production des paysans du Sanmatenga sont restées très archaïques. La diffusion des facteurs de production moderne est faible . Les formes traditionnelles d'entraides culturelles ont cédé la place à une collaboration qui s'effectue sous la forme de coopérative, de groupement villageois, de société de crédit agricole. Ces nouvelles formes d'organisation paysanne apparaissent comme un facteur de relance de la production.

B - LA PRODUCTION

L'agriculture du Sanmatenga est axée sur la production céréalière (tableau III).

**TABLEAU III : REPARTITION DES SUPERFICIES CULTIVEES PAR
SPECULATION D'UN ECHANTILLON DE TROIS MENAGES
(SUPERFICIE EN HA).**

MENAGE	SPECULATION MIL	SORGHO	MAIS	RIZ	ARACHIDE	COTON	AUTRES	TOTAL
1	0,86	2,00	0,05	0,02	0,40	0,05	0,20	3,577
2	2,02	1,44	0,08	-	0,16	-	0,11	3,81
3	1,70	0,65	0,08	-	0,11	-	0,03	2,57

Source : C.R.P.A-C.N en 1987

Il ressort de ce tableau que le mil, le sorgho et le maïs occupent 85% des superficies cultivées par les ménages. Des superficies de plus en plus importantes sont consacrées à l'arachide. Elle est à l'instar du mil, du sorgho et du maïs produite par tous les ménages. Le riz couvre de faibles superficies tout comme le coton. Les autres cultures (haricot, pois de terre, sésame, tabac et plantes à sauce) occupent des surfaces dont l'importance est variable selon les préférences alimentaires des ménages. Les rendements sont très faibles au niveau de toute la province (tableau IV).

TABLEAU IV : RENDEMENTS MOYENS (KG/HA) PAR CULTURE DANS LES VILLAGES ENQUETES

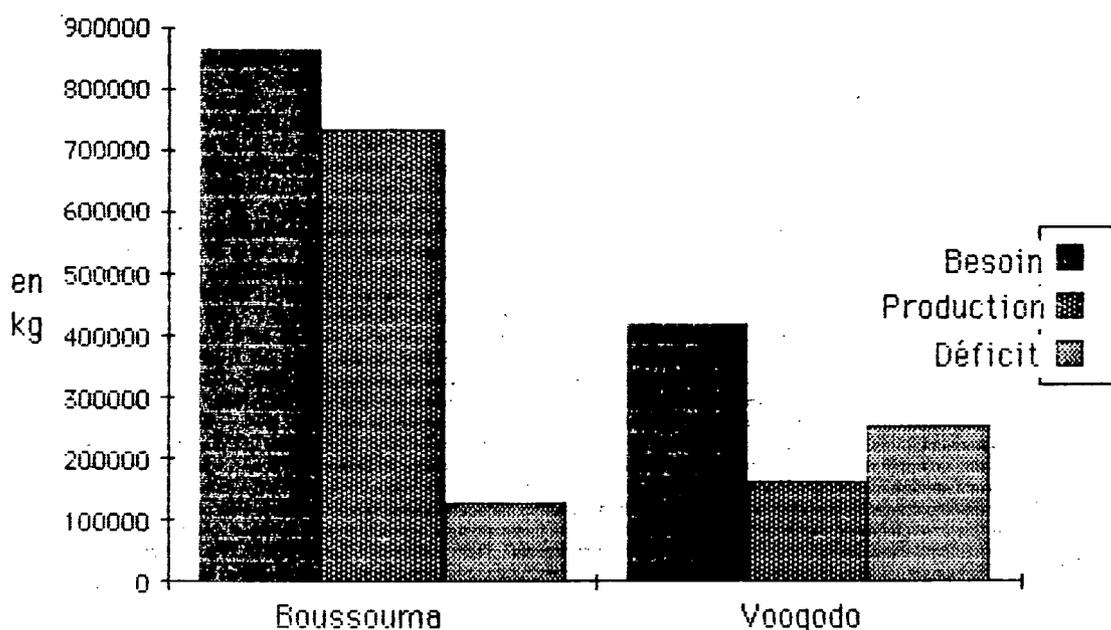
SPECULATION	MIL	SORGHO	MAIS	RIZ	ARACHIDE	COTON
VILLAGE						
BOUSSOUMA	659	654	552	185	596	380
SIDOGO	357	1010	-	-	420	-
SOAGA	360	814	-	-	-	-
BASKOUDRE	267	470	600	-	544	-
YOOGODO	347	710	-	-	225	-
KORSIMORO	415	458	394	-	1694	392

Source : C.R.P.A-C.N 1986-1987.

Le rendement du mil est assez élevé à Boussouma (659 kg/ha). Il baisse cependant dans les autres villages (267 kg/ha à Baskoudré). Le sorgho donne des résultats plus satisfaisants; il atteint 1010 kg à Sidogo contre 458 kg/ha à Korsimoro. IL en est de même pour le maïs (600 kg/ha à Boussouma). La production du coton, principale culture de rente a fortement baissé; cette culture a même complètement disparu dans de nombreux villages. Malgré la mise en place massive des moyens au profit de cette culture, les résultats demeurent peu satisfaisants (380 kg/ha). Les données de la culture arachidière sont par contre plus encourageantes. Il n'existe pas un seul ménage sans parcelle d'arachide. Le rendement de cette culture atteint 1694 kg/ha à Korsimoro.

Les productions sont à tous points de vue insuffisantes. Les céréales qui constituent la base de alimentation ne peuvent suffire à couvrir les besoins des populations. Ces besoins sont estimés sur la base de 190 Kg/ personne/an. Le niveau d'auto-suffisance alimentaire est rarement atteint tant au niveau des ménages que dans les villages (fig II)

FIGURE II : NIVEAU DU DEFICIT CEREALIER EN 1986 à BOUSSOUMA ET VOOGODO



Il ressort de cette représentation graphique que la population de Boussouma doit acheter 131 tonnes de céréales pour couvrir ses besoins. Sa production étant de 737 tonnes. Alors que ses besoins sont estimés à 868 tonnes. A Voogodo, la production a atteint 166 tonnes pour des besoins estimés à 421 tonnes ; il en résulte un déficit de 255 tonnes.

Cette baisse générale de la production pose dans tous les villages de la province, le problème de la faim, une situation qui prouve que les techniques agricoles appliquées sont inefficaces et que les collectivités en présence ont atteint les limites de leurs possibilités de développement .

C - LES PROBLEMES LIES A L'AGRICULTURE

Ils sont de plusieurs ordres. Il s'agit des problèmes dus à la terre et aux techniques agricoles notamment .

Nous avons constaté, qu'on ne peut au titre des défrichements, avoir droit d'usage d'une brousse libre et vacante . On peut par contre prêter les terres. Ces cas sont nombreux et existent dans tous les villages de la province. Ceci traduit une forte inégalité de répartition des droits fonciers surtout au profit des Tengsoba et des Nabas. Si le pourcentage élevé des champs prêtés

réduit l'inégalité dans l'exploitation des terres, il constitue un handicap à leur aménagement. En effet, les champs prêtés ne doivent pas faire l'objet des soins particuliers (dispositifs anti-érosifs, plantation d'arbre, fumure) du fait de cette pratique, 4,2% seulement des superficies cultivées sont protégées. Selon le C.R.P.A. Les rendements sur ces terres protégées augmentent de 50 à 100 %. L'impact de la lutte anti-érosive sur les rendements est considérable. La surface agricole utile (S.A.U) de la province est estimée à 615000 ha. La superficie agricole cultivée (S.A.C) est de 340.000 ha. L'extension de ce potentiel représenterait un certain risque. La plupart des paysans cultivent déjà des terres marginales. De nouvelles extensions sur celles-ci aggraveraient le problème de l'érosion. Les pressions démographiques sur les terroirs s'accroissent alors que le coefficient d'intensité culturale (C.I.C) du Sanmatenga (56%) est compté parmi les plus élevés du pays. Les mécanismes de la production et de la consommation ne répondent plus aux conditions actuelles de l'agriculture de la province. Enfin, le problème d'encadrement de cette population agricole se pose avec acuité. Il existe en moyenne 854 ménages par encadreur dans la province. Quand on sait que dans la participation du ménage à la production agricole, les tâches sont réparties par sexe et par groupe d'âge, on devine aisément l'ampleur des efforts qu'il reste à fournir.

Face à cette situation, les paysans de la province pratiquent dans leur grande majorité l'élevage. Cette activité génère des ressources et prend une part de plus en plus importante dans les revenus des ménages.

2 - L'ELEVAGE

A - LES SYSTEMES DE PRODUCTION

Au Sanmatenga l'élevage est une activité aussi importante que l'agriculture. Les plus gros effectifs du bétail se rencontrent dans les départements du nord de la province : Barsalogo et Pensa.

a) Les zones d'élevage

Située en zone soudano-sahélienne, avec une pluviométrie moyenne de 600 mm par an et une végétation de savane, la province du Sanmatenga

convient parfaitement à l'élevage des bovins, ovins et caprins. On y distingue deux zones.

La région nord de la province est une zone à vocation presque essentiellement pastorale. Les familles Peulh qui y habitent, cultivent de petits champs de mil de sorgho et de maïs pour satisfaire leur besoin alimentaire. En dehors de ces superficies réservées à l'agriculture, tout le reste du terroir est destiné à l'élevage. Les effectifs les plus importants du cheptel sont concentrés dans cette région : 86% du cheptel bovin, 71% des ovins et 73% des caprins. La capacité de charge animale de cette région s'élève à 46,8 U.B./km²⁴. Cette charge paraît assez élevée si on tient compte des données physiques (végétation, sol, pluviométrie). Pendant la saison sèche et surtout autour des points d'eau, celle-ci est largement dépassée ; ceci explique la dégradation progressive du milieu.

Le sud de la province est une zone où prédomine l'agriculture. Tous les cultivateurs de cette zone entretiennent néanmoins un élevage de petits ruminants et parfois quelques têtes de boeufs. Les terres à vocation pastorale étant réduites, les effectifs sont limités et constitués en grande partie du petit bétail. Pendant la saison sèche, la présence des troupeaux venant du nord entraîne dans cette zone une forte surcharge pastorale.

b) Les types d'élevage et leur fonction

L'élevage au Sanmatenga est un élevage extensif. Les méthodes de production sont traditionnelles. L'alimentation du troupeau s'appuie entièrement sur les produits de la nature. Les soins sont sommaires et en général l'homme ne se contente que de garder les animaux et de les conduire là où il y a de l'eau et de l'herbe. L'attitude de l'éleveur est soutenue par des croyances religieuses, des faits sociologiques. On distingue deux types d'élevage dont les formes diffèrent mais les fonctions sont pratiquement les mêmes.

⁴ La charge animale exprimée en unité de bétail (U.B./km²)

1 U.B = un bovin de 250 kg par poids vif ou 15 petits ruminants de 15 à 16 kg

192 640 bovins + 373 400 petits ruminants = 215 977,5 U.B

215 977,5 U.B / 4606 km² = 46,8 U.B./km².

L'élevage en zone sédentaire est le fait des agriculteurs Mossi, Yarcé, Maransé et Silmi-mossi établis dans les zones agricoles du sud. Cette activité est basée sur les petits ruminants et la volaille. La volaille est élevée par 99% des ménages. Les ovins et les caprins, en nombre variable mais dépassant rarement la quinzaine, sont présents dans 88,8% des exploitations. Environ 9% seulement des ménages possèdent des boeufs. Les animaux sont très importants pour les diverses cérémonies de la vie villageoise (circoncision, mariage, baptême, funérailles etc.). L'importance d'une zaka est fonction de l'effectif de son troupeau. Cette activité a donc une très grande fonction sociale. L'élevage est également considéré comme un moyen courant de trésorerie. En effet, la fonction économique de cette activité est liée au risque climatique. La vente des animaux peut permettre de compenser un déficit céréalier en temps de sécheresse ou de satisfaire rapidement et à tout moment une dépense imprévue.

L'élevage dans le nord de la province n'est pas du type, à proprement parler, nomade; cet élevage est caractérisé par un déplacement saisonnier des éleveurs et de leurs troupeaux du nord vers le sud. Cette transhumance a pour but de mettre les animaux à l'abri des épizoties et de pallier le manque d'eau et de pâturage.

Les troupeaux des éleveurs Bangrsé-Peulh ou Guelgobsé sont composés d'un effectif élevé de bovins et de petits ruminants. Certains pasteurs répartissent leur troupeau en deux parties : La première partie, constituée de vaches suitées ou en lactation est maintenue près des campements. La seconde, éloignée de l'habitat, est composée de jeunes mâles et de femelles ainsi que des génisses. Les échanges entre les deux parties du troupeau ont lieu périodiquement pour en équilibrer la composition. La production animale constitue l'activité essentielle et la seule source de revenu des éleveurs Peulh. Elle joue de ce fait un rôle socio-économique très important. Le troupeau est dans cette société une richesse dont l'héritage est lié à des normes bien définies. Le cheptel d'un Peulh commence à se constituer à son baptême, sept jours après sa naissance. C'est ce troupeau qui lui permettra de se marier car il n'y a pas de mariage légitime sans boeufs. L'éleveur s'efforce d'augmenter son cheptel non seulement pour élever son revenu monétaire, mais pour mériter une plus grande considération et garder son prestige social.

Dans ce système de production, l'objectif du pasteur n'est ni le poids de la viande, ni la quantité de lait, mais le nombre d'animaux. Il en résulte que la production animale est faible malgré l'importance en chiffre du cheptel.

B - LA PRODUCTION

Elle varie d'une année à l'autre depuis 1983 (tableau V). L'effectif du cheptel est d'une manière générale très important.

TABLEAU V : ESTIMATION DU CHEPTEL DANS LE SANMATENGA

ESPECES	ANNEES	1983	1984	1985	1986
BOVIN		224 000	117 000	121 000	123 000
CAPRIN		281 000	226 000	231 000	238 000
OVIN		237 000	230 000	237 000	244 000

Source : S.P.E Sanmatenga 1987

Il apparait dans ce tableau que les petits ruminants (ovin, caprin) sont en plus grand nombre, sans doute parce qu'ils supportent mieux le manque d'eau et de pâturage. On les trouve en nombre important aussi bien chez les agriculteurs sédentaires que chez les grands éleveurs nomades. Les bovins dont l'effectif est réduit pratiquement de moitié par la sécheresse de 1984, sont en grande partie aux mains des éleveurs peulh. Le maintien de cet effectif permet un équilibre précaire entre le cheptel et l'environnement. Le taux de croissance des bovins et des caprins est de 3%. Celui des ovins est de 2%. Le service provincial de l'élevage (S.P.E) estime le cheptel porcin à 29.800 têtes, le cheptel asin à 12.150 têtes et le cheptel équin à 770 têtes.

C - LES PROBLEMES DE L'ELEVAGE

La pathologie, le manque d'eau et de pâturage constituent les principales contraintes au développement de l'élevage.

Les pertes dues aux maladies sont très importantes et augmentent d'année en année. L'élevage avicole perd annuellement 90 à 100% de son effectif par les affections aviaires et particulièrement la maladie de NEWCASTLE. Le développement des ruminants est limité par la peste, la péripneumonie, le charbon bactérien, la pasteurellose et la trypanomiase. Le tableau VI résume les principales causes de mortalité des bovins chez les Mossi et les Peulh à Boussouma et à Barsalogo.

**TABLEAU VI : POURCENTAGE DE MORTALITE DES BOVINS SELON LES MALADIES.
PAR SITE ET ETHNIE**

CAUSE DE MORTALITE	BOUSSOUMA		BARSALHOGO	
	MOSSI	PEULH	MOSSI	PEULH
TRYPANOSOMIASE	13,38	-	65,05	29,31
CHARBON SYMPTOMATIQUE	2,56	58,80	1,21	-
CHARBON BACTERILIEN	5,13	-	-	10,34
PASTEURELLOSE	-	-	7,23	-
PERIPNEUMONIE	-	2,90	2,41	-
INANITION	25,64	-	6,02	51,72
AYORTEMENT	2,56	-	-	-
ACCIDENT	2,56	8,80	-	-
FAUVES	2,56	2,90	-	-
MALADIES NON DETERMINEES	41,02	20,60	14,46	8,63
TOTAL %	102,56	100	106,12	100

Source : VENGRDOOF repris par le S.P.E en 1986

N.B : La mortalité de certains animaux est due à plusieurs maladies ; ceci explique que les totaux de certaines colonnes son supérieures à 100%.

On remarque dans ce tableau que des disparités considérables existent entre les sites et les ethnies. Ceci tient à la différence provenant des deux types d'élevage pratiqué dans la province. La trypanosomiase et l'inanition représentent les principales causes de mortalité des bovins à Barsalogo. L'importance de la trypanosomiase s'explique difficilement car cette zone est trop sèche pour les mouches tsé-tsé. Quant à l'inanition, elle tient au fait que l'hivernage des deux dernières années (1984, 1985) était déficitaire.

A Boussouma, les Peulh identifient le charbon symptomatique comme la cause de mortalité des bovins dans plus de 50% des cas. Selon les Mossi, 25% de la mortalité est due à l'inanition. Le pourcentage des maladies non déterminées pour les deux ethnies est assez important.

Selon le S.P.E, les principales causes de la mortalité des petits ruminants au nord sont la trypanosomiase et la peste. Dans le sud de la province, ce sont surtout le charbon bactérien, la pasteurellose et la diarrhée qui sont identifiés ; 63,1% des éleveurs de bovins Mossi perdent au moins un boeuf dans l'année ; 75% des éleveurs de petits ruminants perdent au moins une bête dans l'année.

Ces problèmes sont dus à l'insuffisance des infrastructures hydrauliques, la faible capacité des superficies pâturables et enfin à la faiblesse des équipements sanitaires (les vaccinations n'ont touché que 10,78% de l'ensemble du cheptel de la province).

CONCLUSION : L'agriculture et l'élevage de la province sont caractérisés par une production de type primaire, conditionnés par le milieu physique et marqués également par les conditions techniques, les aspects sociologiques et les comportements économiques de cette société. Le déclin de ces deux principales activités économiques oblige les agriculteurs et les éleveurs à chercher de nouvelles formes d'organisations. Ces regroupements de paysans offrent aux organismes un cadre idéal d'intervention au niveau des villages. C'est également à travers ces regroupements que les problèmes économiques (crédit agricole, ventes et achats etc...) trouvent leur solution. Le groupement villageois, à travers ses multiples activités, apparaît comme un cadre d'auto-promotion paysanne. Le C.O.E soutient depuis 1983 dans le Sanmatenga, de nombreux G.V réunis au sein de deux grandes organisations : La fédération des groupements villageois de Boussouma (F.G.V.B) et l'union des groupements villageois de Korsimoro (U.G.V.K).

DEUXIEME PARTIE

ACTION DU CONSEIL OECUMENIQUE
DES EGLISES DANS LE SANMATENGA.

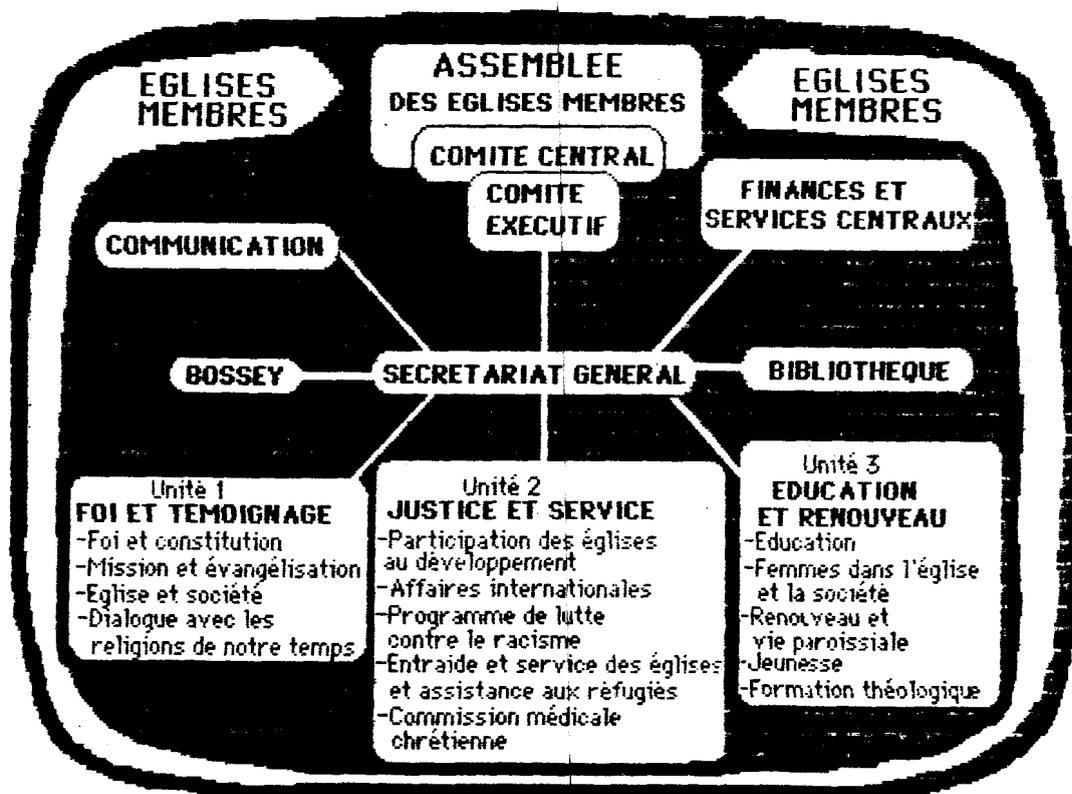
CHAPITRE IV : LA PHILOSOPHIE DU CONSEIL OECUMENIQUE DES EGLISES

1 - PRESENTATION DU C.O.E

A - Historique

Le mouvement oecuménique existe il y a de cela plusieurs décennies. Il s'attelle à trouver des solutions aux divers problèmes auxquels les hommes sont confrontés sur la terre. Ce mouvement est un témoignage de foi et de solidarité envers tous les opprimés du monde. Le mouvement oecuménique procède par des conférences. C'est lors de l'assemblée d'Amsterdam en 1948 que fut fondé le conseil oecuménique des églises. Son siège est actuellement à Genève. Le C.O.E fonctionne sur la base de trois grands programmes dénommés unités. Ces trois unités d'action circonscrivent les activités du C.O.E. Il s'agit d'une lutte philosophique à laquelle s'attellent les 315 églises membres.

B - Organigramme.



Source : C.O.E 1986. ONE WORLD.

Les délégués des églises membres se réunissent en assemblée tous les sept ou huit ans afin de définir les orientations du C.O.E. L'assemblée élit les présidents du C.O.E, ou collège présidentiel, et un comité central de 150 personnes, chargé d'administrer le conseil entre les assemblées, d'établir ses programmes et de les passer en revue. Le comité central, qui se réunit généralement une fois par an, élit le secrétaire général, nomme les responsables de programmes, choisit les membres de différents comités et adopte le budget.

Le président, les deux vice-présidents et seize autres membres du comité central siègent dans un comité exécutif qui agit au nom du comité central entre les réunions de ce dernier. Le collège présidentiel est aussi membre du comité exécutif.

Les activités de chacune des trois unités de travail du C.O.E sont supervisées, évaluées et coordonnées par un comité d'unité, constitué de membres du comité central et des représentants des différents groupes de travail (voir ci-dessus) de l'unité. Il existe un comité similaire chargé de suivre les activités du secrétariat général.

Chaque section d'unité est dotée d'un groupe de travail de douze à trente membres, dont deux au moins appartiennent au comité central, qui lui fournit aide et conseils pour la mise en œuvre de ses programmes.

Dans le cadre de son action envers les déshérités, le C.O.E proposa le service des églises aux huit pays sahéliers frappés par la sécheresse de 1973 : BURKINA FASO, CAP-VERT, GAMBIE, MALI, MAURITANIE, NIGER, SENEGAL et TCHAD. Ce programme d'intervention du C.O.E dans le sahel, dénommé Programme de Solidarité pour le Développement du Sahel (P.S.D.S) relève de l'unité 2 du C.O.E.

2 - LE PROGRAMME DE SOLIDARITE POUR LE DEVELOPPEMENT DU SAHEL.

A - Programme et objectifs poursuivis.

La décision de l'intervention du C.O.E au sahel fut prise par la commission d'entraide, service des églises et assistance aux réfugiés (C.E.S.E.A.R) lors de sa réunion de Juin 1973 à Genève. Elle visait à expédier dans un premier temps, de l'aide d'urgence en médicaments, vivres et habits aux populations touchées par la sécheresse, et à élaborer dans un second temps, un programme d'action commune à tous les organismes de la famille oecuménique. Ce programme vise à rechercher et à mettre au service du sahel, des agents de développement. L'intervention évolue et se structure. En 1975, on assiste à la mise

en place à Ouagadougou de l'équipe C.O.E pour le sahel. Son mandat devrait durer un an et sa mission consistait à formuler un programme-cadre en accord avec les partenaires sahéliens; c'est le P.S.D.S, une oeuvre commune aux églises africaines et d'outre-mer membres du C.O.E.

Au Burkina Faso, le C.O.E a financé la réalisation de 310 projets pour un montant global de 936.683.305 frs CFA. Ces projets sont répartis dans 13 provinces : Le Yatenga, l'Oudalan, le Séno, le Kadiogo, l'Oubritenga, le Boulkiemdé, le Kouritenga, le Nahouri, le Boulgou, le Sanmatenga, le Bougouriba, le Bam et le Bazéga.

L'objectif de ce programme est théoriquement d'aider les sahéliens à accéder à un développement libre et endogène. C'est pourquoi le C.O.E met l'accent sur les aspects suivants :

- La lutte contre la sécheresse et la désertification grâce à des actions spécifiques de protection et de revalorisation des terroirs.
- La promotion des cultures vivrières et le développement de l'élevage.
- La formation des agents de développement et des communautés villageoises touchées par le programme.
- L'appui à toute action visant un processus d'amélioration des conditions de vie des populations rurales par elles-mêmes : santé de base, alphabétisation fonctionnelle, artisanat etc...
- Le renforcement des organisations paysannes à travers un appui systématique apporté en matière de formation, de conseils techniques et de logistiques.

Le P.S.D.S est un programme d'appui aux initiatives locales de développement et d'auto-promotion. Aussi, la stratégie d'intervention et les moyens mis en oeuvre par le C.O.E tiennent -ils beaucoup compte des efforts et des aspirations des populations.

B - STRATEGIE D'INTERVENTION ET MOYENS MIS EN OEUVRE

Le C.O.E est convaincu que seules les populations représentent la force motrice d'un développement humain autonome. Il estime de ce fait que son rôle serait de réunir les conditions qui permettent que cette force agisse et détermine les finalités du type de développement désiré. C'est ainsi que dans sa

stratégie d'intervention, le C.O.E prend le contre-pied de la démarche habituelle des autres intervenants dans le milieu. Sa ligne de conduite est d'aider les partenaires à ignorer son rôle. Ainsi, l'utilité du P.S.D.S disparaîtra au fur et à mesure que les partenaires arriveront à résoudre eux-mêmes leurs problèmes. L'aide du C.O.E ne doit pas maintenir la dépendance, elle doit plutôt stimuler. En optant pour une stratégie basée beaucoup plus sur une révolution mentale que sur un transfert financier ou de technologie, le programme veut avant tout, amener les partenaires à se reconnaître acteurs de leur propre développement. En raison de cette philosophie qui consiste à responsabiliser les partenaires à tous les niveaux et compte tenu de ses moyens très limités, le C.O.E n'est pas une O.N.G opérationnelle. Il ne peut ni intervenir directement sur le terrain, ni assurer un suivi intensif des partenaires qui bénéficient de son appui. Cet appui se fait grâce à des moyens humains et financiers.

Les moyens humains du C.O.E sont constitués des structures du programme et ses partenaires. Les principaux organes du P.S.D.S sont : Le comité de programme, le comité de gestion, l'équipe opérationnelle et le bureau "Afrique".

- Le comité de programme est l'instance suprême du P.S.D.S et l'organe d'orientation du programme.
- Le comité de gestion, est chargé de la mise en oeuvre des décisions du comité de programme, de la gestion et du suivi du travail de l'équipe opérationnelle.
- L'équipe opérationnelle, elle, est la cheville ouvrière de tout le programme. Elle donne un appui technique sur le terrain, aide à formuler les projets ruraux, à gérer les ressources financières, donne des conseils et prépare les protocoles d'accord et le budget.
- Le bureau "Afrique" qui se trouve à Genève, est chargé de rechercher les financements pour le programme.

Les partenaires du programme sont au nombre de quatre : Les populations, les O.N.G, les services étatiques ou para-étatiques et les églises.

Les moyens financiers sont tirés du budget du P.S.D.S. Ce budget est constitué des apports des églises membres. Il s'agit aussi bien des églises des pays riches que celles des pays pauvres. Un budget annuel de un milliard de frs CFA est alloué au P.S.D.S.

Les fonds sont gérés directement par l'équipe opérationnelle et repartis de la manière suivante :

- Fonds d'administration et de programme (F.A.P) 15%

- Fonds d'aide d'urgence (F.A.U) 25%
- Fonds des micro-réalisations (F.M.R) 40%
- Fonds de transit (F.T) 20%

L'intervention directe du C.O.E aux côtés des organisations paysannes du Sanmatenga date de 1983. En trois ans, cette O.N.G a participé à la réalisation de 78 projets dont le financement s'élève à 137.760.586 frs CFA.

Les partenaires du C.O.E dans le Sanmatenga sont le C.R.P.A, l'U.G.V.K, la F.G.V.B et l'église des assemblées de Dieu. L'U.G.V.K et la F.G.V.B ont été créé par des pasteurs et dans le cadre de l'église. Ces organisations villageoises ont pris une envergure provinciale. Elles regroupent actuellement plus de 110 G.V dont 42 groupements de femmes.

CHAPITRE V: LES REALISATIONS

Elles concernent divers domaines : les équipements de culture attelée, le maraîchage, l'élevage, les banques de céréales, l'hydraulique et les moulins à grains. Le tableau VII indique la répartition des financements par projet et par organisation paysanne.

TABLEAU VII : REPARTITION DES FINANCEMENTS PAR PROJETS ENTRE U.G.V.K ET F.G.V.B (En Frs CFA)

NATURE DES PROJETS	U.G.V.K	F.G.V.B	TOTAL
EQUIPEMENT DE CULTURE ATTELEE	12 447 500	18 519 000	30 966 500
MARAICHAGE	8 382 400	9 258 890	17 641 290
ELEVAGE	4 998 000	-	4 998 000
BANQUE DE CEREALES	12 000 000	8 125 241	20 125 241
HYDRAULIQUE	22 509 555	9 000 000	31 509 555
MOULINS A GRAIN	17 900 000	14 120 000	32 020 000
DIYERS	500 000	-	500 000
TOTAL	78 737 455	59 023 131	137 760 586

Source : Enquête directe auprès du C.O.E/Sahel en 1987.

Il apparait selon ce tableau que les investissements du C.O.E au Sanmatenga sont en conformité avec les priorités des paysans, les objectifs du programme et les priorités de l'Etat. En effet, le Burkina Faso demande aux D.N.G de mettre l'accent sur l'hydraulique et la production alimentaire afin de réduire la dépendance des paysans vis-à-vis des aléas climatiques. Les projets à caractère social quant à eux, devraient être pris en charge par l'Etat. Il ressort du tableau VII que les moulins à grains bénéficient du plus gros financement, 32.020.000frs CFA suivi de l'équipement des villages en ouvrages hydrauliques et en équipements de culture attelée. Pour parer aux problèmes saisonniers de la famine, un important investissement de 20.125.241frs CFA a été consenti par le C.O.E pour le stockage massif des céréales dans les banques villageoises. Les projets de maraîchage et d'élevage ont été très faiblement financés ; enfin une pharmacie villageoise a été approvisionnée en médicaments pour une valeur de 500 000frs CFA.

1 - LES REALISATIONS DANS LE DOMAINE AGRICOLE

A - L'équipement des paysans

La F.G.V.B et L'U.G.V.K ont bénéficié respectivement de 18.519.000frs CFA et 12.447.500frs CFA pour l'équipement des paysans en matériel de culture attelée . Ce fonds est alloué aux paysans sous la forme d'un crédit remboursable en 10 ans avec un taux d'intérêt de 5%. Les équipements de culture attelée sont composés d'une houe Manga HVI à traction asine (30.000frs CFA) d'une charrette (85.000frs CFA) et d'un âne (30.000frs CFA).

L'appartenance au groupement, la situation de chef de ménage, et la contribution de 6000 frs CFA aux frais d'achat du matériel sont les conditions posées pour l'octroi du crédit. Les équipements peuvent être acquis par espèce ou au complet. (tableau VIII).

TABLEAU VIII : LE SYSTEME DE CREDIT AGRICOLE PRATIQUE PAR L'U.G.V.K ET LA F.G.V.B

EQUIPEMENT	COUT	INTERET	VALEUR TOTALE	ANNUITE
HOUE MANGA + CHARETTE + ANE	139 000	6 950	145 950	14 595
CHARETTE + ANE	109 000	5 450	114 450	11 445
HOUE MANGA + ANE	54 000	2 700	56 700	5 670
HOUE MANGA + CHARETTE	109 000	5 450	114 450	11 445
CHARETTE	79 000	3 950	82 950	8 295
HOUE MANGA	24 000	1 200	25 200	2 520
ANE	24 000	1 200	25 200	2 520

Source : Enquête directe auprès de l'U.G.V.K et la F.G.V.B en 1987.

Les remboursements se font à partir de la troisième année d'acquisition de l'équipement. Les rentrées de fonds permettent à L'U.G.V.K et la F.G.V.B d'équiper progressivement de nouveaux paysans. Au bout de deux ans, 300 paysans répartis dans 18 villages ont bénéficié de ce système de crédit.

Cet équipement a provoqué l'extension des superficies cultivées au niveau des ménages bénéficiaires. (tableau IX) et l'amélioration des rendements (tableau X)

TABEAU IX : EVOLUTION DES SUPERFICIES CULTIVEES PAR MENAGE A BOUSSOUMA AVANT ET APRES L'ACQUISITION DE L'EMPRUNT (EN HA).

N° DE MENAGE	ANNEE	1983	1986
		AYANT L'EQUIPEMENT	APRES L'EQUIPEMENT
1		3,20	4,10
2		2,70	3,80
3		3,40	3,90
4		2,90	3,30
5		3,80	3,80
6		3,20	4,20

Source : Enquête directe auprès des ménages en 1987.

TABEAU X : EVOLUTION DE LA PRODUCTION DANS LES MENAGES EQUIPES A BOUSSOUMA.

S = superficie R = rendement P = production

NUMERO DES MENAGES		1	2	3	4	5	6
SORGHO	S(ha)	1,2	1,8	0,7	1	1,1	1,2
	R(Kg)	690	-	-	-	-	-
	P(Kg)	828	1242	483	690	759	828
MIL	S(ha)	1,6	1	1,2	1,5	0,8	0,8
	R(Kg)	780	-	-	-	-	-
	P(Kg)	1248	780	936	1170	624	624
MAIS	S(ha)	0,4	0,2	0,5	0,3	0,3	0,2
	R(Kg)	800	-	-	-	-	-
	P(Kg)	320	160	400	240	240	160
ARACHIDE	S(ha)	0,8	0,4	0,3	0,5	0,4	0,5
	R(Kg)	650	-	-	-	-	-
	P(Kg)	520	260	195	325	260	325
NIEBE	S(ha)	0,2	0,4	0,2	-	0,3	-
	R(Kg)	300	-	-	-	-	-
	P(Kg)	60	120	60	-	90	-
COTON	S(ha)	-	-	0,5	-	-	1
	R(Kg)	433	-	-	-	-	-
	P(Kg)	-	-	216	-	-	433
RIZ	S(ha)	-	-	0,5	-	0,9	0,5
	R(Kg)	750	-	-	-	-	-
	P(Kg)	-	-	375	-	675	375

Source : Enquête directe en 1987.

Le tableau IX montre l'évolution des superficies emblavées par 6 ménages en espace de 3 ans. Cette extension est faible pour une bonne rentabi-

lisation de l'équipement. Elle résulte de l'insuffisance des terres cultivables mais aussi du nombre réduit des actifs agricoles par ménage, les femmes étant généralement incapables de manier la houe Manga. Le tableau X montre pour ces mêmes ménages, l'évolution de la production suite à l'utilisation des équipements agricoles. Il ressort de ce tableau que le sorgho, le mil et le maïs tiennent une part très importante dans l'ensemble de la production.

Ce tableau montre également que les besoins alimentaires de l'échantillon enquêté, calculés sur la base de 190 kg de céréales par personne par an, sont couverts par la production des céréales essentielles. La production de niébé et du riz constitue des appoints importants dans l'alimentation. L'arachide et surtout le coton procurent aux familles, des ressources monétaires substantielles.

Le ménage n° 3 a remboursé l'échéance annuelle du crédit à l'équipement de même que les frais des intrants agricoles grâce aux revenus de la culture du coton. Cette même production a rapporté au ménage n° 6 : 43.000frs CFA permettant le remboursement du crédit agricole et l'achat des produits nécessaires à la consommation du ménage. On constate que la culture du coton est le meilleur moyen de remboursement du crédit agricole. Cette production est en baisse et tend même à disparaître dans la province. Le coton n'est cultivé que quand le ménage a garanti sa production céréalière et dispose encore d'espace et de temps pour consacrer à cette culture.

La province du Sanmatenga est chroniquement déficitaire sur le plan céréalier. Les ménages équipés seuls parviennent pendant les bonnes saisons à dégager des excédents. L'insécurité alimentaire permanente conduit les paysans au stockage des surplus céréaliers. Il résulte que la culture céréalière n'offre pas de revenus monétaires. Sachant que les revenus tirés de la vente des arachides et les plantes à sauce sont destinés à la femme pour les besoins du ménage. Le paysan est alors obligé d'exercer d'autres activités telles que la culture maraîchère pour se procurer les ressources nécessaires au remboursement du crédit agricole quand il n'a pas une parcelle de coton.

B - La promotion de la culture maraîchère

Le C.O.E a financé la promotion de cette culture pour un montant de 17.641.290frs CFA. Cette somme a été répartie entre l'U.G.V.K et la F.G.V.B. Quatre groupements maraîchers de la province ont pu être équipés grâce à ce fi-

nancement. Il s'agit des groupements de Korsimoro, de Boussouma, de Louda et de Zorkum.

En dehors du périmètre de Korsimoro, les autres sites maraîchers ne sont que des jardins réalisés sur l'initiative des paysans eux-mêmes. Les moyens de production qui y sont utilisés sont la daba, l'arrosoir ou la moto-pompe. Les facteurs de production sont achetés au marché de Ouagadougou, ou à l'Union des Coopératives Agricoles et Maraîchères du Burkina (U.C.O.B.A.M).

Le périmètre maraîcher de Korsimoro est le plus important par sa production. C'est un périmètre d'aménagement hydro-agricole de 4 ha réalisé avec une maîtrise partielle de l'eau. Le groupement qui compte 50 maraîchers n'est pas membre de l'U.C.O.B.A.M. Il est équipé de 2 motopompes, de 100 arrosoirs et de nombreux instruments aratoires (daba, râteau, pelle etc...) l'exploitation couvre 5 à 10 ares. La période de production s'étale de novembre à avril avec une pointe en janvier et février.

La production est très diversifiée. Le tableau XI fait ressortir la répartition des superficies par produits sur ce périmètre.

TABLEAU XI : REPARTITION DES SUPERFICIES PAR PRODUITS SUR LE PERIMETRE DE KORSIMORO.

PRODUITS RECENSES	SUPERFICIE EN ARE	POURCENTAGE
AUBERGINE	57,6	14,4
CHOUX	35,2	8,8
HARICOT VERT ET HARICOT LOCAL	26,4	6,6
PIMENT-POIVRON	48,8	12,2
TOMATE	115,2	28,8
GOMBO	35,2	8,8
POMME DE TERRE	20,0	5,0
OIGNON	44,4	11,1
DIYERS	15,2	3,8
TOTAL	398,0	99,5

Source : Enquête directe en 1988.

Les données de ce tableau montrent que la tomate est produite sur plus du quart de la superficie du périmètre aménagé. L'aubergine vient en seconde position suivie des piments et poivrons produits le plus souvent en association, puis les oignons. Le gombo et les choux ont une importance secondaire tout comme le haricot et les pommes de terre.

Notre enquête effectuée sur un échantillon de 10 exploitations de ce périmètre a révélé une très faible disparité dans la répartition des superficies. Quant à l'importance accordée à chaque culture, elle varie sensiblement d'un exploitant à un autre (tableau XII).

TABEAU XII : REPARTITION DES SUPERFICIES PAR CULTURE D'UN ECHANTILLON DE 10 EXPLOITATIONS. (are)

EXPLOITATION	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	TOTAL
SPECULATION											
AUBERGINE	2	2	2	-	3	-	2	2	1	2	16
CHOU	1	2	1	-	-	-	2	3	-	2	11
HARICOT VERT	-	2	-	2	-	-	-	1	-	2	7
PIMENT-POYRON	-	-	1	-	1	1	1	-	-	-	4
TOMATE	3	2	3	2	3	-	2	2	2	2	21
GOMBO	-	-	1	1	-	2	-	1	-	-	5
POMME DE TERRE	-	-	-	2	-	-	-	-	2	-	4
OIGNON	2	-	1	-	-	3	-	-	2	1	9
DIVERS	-	-	1	-	1	-	1	-	-	-	3
TOTAL	8	8	10	7	8	6	8	9	7	9	80

Source : Enquête directe en 1988.

Ce tableau montre que la répartition des superficies par culture tient compte des possibilités d'écoulement de la production. En effet, le maraîcher n'a que deux circuits de vente pour ses produits. Le marché local et la collecte des grossistes sur les sites de production. Ces difficultés d'écoulement font que les spéculations les plus consommées au niveau local (tomate, aubergine) occupent des superficies importantes tout comme les produits à longue période de conservation (oignon, choux). Les spéculations très peu consommées au niveau local ou ceux qui sont très vite périssables (haricot vert, pomme de terre, poivron, gombo frais) sont produits sur de faibles superficies. Selon le tableau XIII, La production est d'une manière générale peu importante.

**TABLEAU XIII : PRODUCTION ESTIMEE DU MEME ECHANTILLON DE 10
EXPLOITATIONS.(kg)**

EXPLOITATION	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	TOTAL
SPECULATION											
AUBERGINE	87	90	76	-	130	-	83	92	49	100	707
CHOU	65	120	63	-	-	-	114	195	-	110	667
HARICOT VERT	-	120	-	107	-	-	-	67	-	132	426
PIMENT-POYRON	-	-	69	-	73	57	66	-	-	-	265
TOMATE	150	109	147	97	264	-	102	100	111	105	1185
GOMBO	-	-	67	53	-	110	-	59	-	-	289
POMME DE TERRE	-	-	-	300	-	-	-	-	285	-	585
OIGNON	250	-	117	-	-	367	-	-	230	123	1087
DIYERS	-	-	50	-	60	-	54	-	-	-	164

Source : Enquête directe en 1988.

Les rendements de ce périmètre sont estimés à (kg/a).

Aubergine	40	Tomate	48
Choux	63	Gombo	47
Haricot vert	60	Pomme de terre	142
Poivron	42	Oignon	119

Ce faible rendement s'explique par le manque d'encadrement des paysans, la faible utilisation des engrais et produits phytosanitaires. En effet, le groupement maraîcher de Korsimoro n'est pas suivi par les techniciens du C.R.P.A. Les maraîchers se forment eux-mêmes en se référant aux plus expérimentés. Les niveaux sont de ce fait très disparates.

En ce qui concerne l'approvisionnement en semences, engrais et produits phytosanitaires des maraîchers, le groupement s'en procure auprès de l'U.C.D.B.A.M et les rétrocède aux maraîchers par vente directe ou à crédit.

Les prix pratiqués sont les suivants :

<u>Semences</u> : Haricot vert	1850frs/kg
Pomme de terre	550frs/kg
Autres variétés	470frs/kg
<u>Engrais</u> : Fumure mélange coton	100frs/kg
Sulfate de potasse	175frs/kg
Phosphate d'amoniaque	150frs/Kg
Urée	100frs/kg

<u>Traitements</u> : Haricot vert	325frs/are
Pomme de terre	250frs/are
Autres variétés	175frs/are

En six mois de production, les maraîchers font deux récoltes pour la plupart des produits sauf pour le haricot vert dont le cycle de production dure 5 à 6 mois selon les variétés. L'élaboration du calendrier cultural n'a pas été guidé par le souci d'un bon écoulement des produits. Si les semis précoces (novembre-décembre) permettent de bénéficier pleinement des eaux du barrage et de libérer au bon moment les paysans et le périmètre pour les cultures sous pluies, ils ont un inconvénient; celui de déverser sur le marché les légumes à un moment où celui-ci est saturé de production maraîchère. Cette situation complique les problèmes des maraîchers compte tenu des difficultés de conservation, de transport et d'organisation des circuits de commercialisation.

Malgré le niveau élevé des charges de production et le bas prix des produits, le revenu net de l'exploitant demeure somme toute importante (tableau XIV)⁵.

TABLEAU XIV : REVENU DE LA PRODUCTION MARAICHERE SUR LE MEME ECHANTILLON DE 10 EXPLOITATIONS.

EXPLOI- TATION	REVENU BRUT DE LA VENTE	ENGRAIS, SEMENCES ET PHYTOSANITAIRES	FRAIS GENERAUX ET REDEVANCES	MAIN D'OEUVRE	REVENU NET
1	61 200	9 700	12 000	9 000	30 500
2	54 900	7 500	12 000	11 000	24 400
3	72 900	12 000	15 000	14 000	31 900
4	62 700	13 450	10 500	7 000	31 750
5	51 700	10 050	12 000	9 000	20 650
6	53 400	11 650	9 000	-	32 350
7	41 900	8 000	12 000	-	21 900
8	62 300	10 800	13 500	11 000	27 000
9	67 500	14 000	10 500	-	43 000
10	67 000	8 500	13 500	10 000	35 500

Source : Enquête directe en 1988.

⁵ Les frais de main d'oeuvre sont déclarés ici de manière très fantaisiste. Nous savons que la production de contre-saison mobilise les familles entières sur les parcelles cultivées minimisant ainsi le coût de la main d'oeuvre extérieure. Le revenu net de l'exploitant doit de ce fait être pris avec réserve.

Le tableau ci-dessus montre que le revenu net de l'exploitant est assez élevé. Ce bénéfice peut être multiplié par deux du fait de la double récolte de certains produits. Cette activité permet d'élever le niveau de vie

des paysans; en même temps qu'elle intègre le maraîcher dans les grands circuits de commercialisation, elle réduit le chômage et l'émigration des paysans pendant la saison sèche. Enfin, le maraîchage procure un appoint alimentaire important au ménage.

Le développement de cette culture est freiné par la faible étendue du périmètre, le manque de formation des maraîchers, l'insuffisance des infrastructures de commercialisation et les prix peu rémunérateurs des produits. Le maraîchage demeure, nonobstant ces difficultés, le support indispensable de l'agriculture. En plus de cette activité, le C.D.E intervient dans la production animale.

C - Le développement de l'élevage de porcs

Le C.D.E a accordé un financement d'un montant de 4.998.000frs CFA à l'U.G.V.K pour le développement de cet élevage à Korsimoro. Trente familles désireuses de pratiquer cette activité ont reçu en 1984 un crédit de 100.000frs CFA chacune pour la construction d'une porcherie, l'achat des porcs et leurs aliments. L'élevage a commencé avec un petit cheptel de 5 à 7 porcelets par éleveur. A la troisième année de production, chaque éleveur comptait plus de 60 bêtes par porcherie. L'effectif actuel du bétail montre un rythme de croissance qui oblige l'éleveur à limiter son cheptel. Chaque éleveur vend ou abat en moyenne 10 animaux par an. Les porcs destinés à l'abattage sont des mâles ou des vieilles femelles suffisamment engraisés. Ceux, vendus ou prêtés à des fins de reproduction sont des jeunes porcs de moins d'un an dont le prix ne dépasse pas 5000 frs CFA.

Ce mode d'exploitation du cheptel procure à l'éleveur en moyenne 60.000frs CFA par an. Cette somme permet à l'exploitant de payer l'échéance annuelle du crédit, de soigner les animaux, de réparer la porcherie et de payer les dégâts occasionnés par les animaux.

L'alimentation du bétail qui doit représenter la plus grande charge financière obéit à une forme d'organisation particulière. En effet, par un contrat exprimé entre l'éleveur et deux autres villageois dont généralement un agriculteur et une dolotière, ceux ci s'engagent à fournir quotidiennement et

pendant une année aux porcs des aliments (fanés de haricot, d'arachide, drêche de dolo, résidus de cuisine etc...). A la fin de l'année, l'éleveur offre à chacun, selon les termes du contrat un ou deux jeunes porcs en âge de procréer. L'éleveur lance ainsi chez ses partenaires les débuts d'un élevage.

A korsimoro l'élevage de porcs s'est étendu à 20 nouveaux paysans à partir du crédit d'élevage et les prêts directs de quelques animaux entre paysans mais aussi à partir des animaux reçus suite aux contrats d'alimentation. Cet élevage s'est également étendu à trois autres villages : Louda, Baskoudré et Nababouli. Le tableau XV montre l'extension de cette activité promue par le financement du C.O.E.

TABLEAU XV : EXTENSION DE L'ELEVAGE DE PORCS PROMUE PAR LE C.O.E

YILLAGE	NOMBRE D'ELEYEURS	ESTIMATION DU CHEPTEL
KORSIMORO	50	3 253
LOUDA	12	480
BASKOUDRE	27	1 161
NABABOULI	18	687
TOTAL	107	5 581

Source : Enquêtes directes, 1988

Le tableau ci-dessus indique l'importance que prend cet élevage dans les villages. La production représente 18,7% du cheptel porcin de la province. Cette activité génère des bénéfices qui permettent d'augmenter sensiblement le niveau de vie des paysans. Outre sa rentabilité économique, elle permet d'améliorer le repas familial par l'apport de la viande. L'élevage de porcs se heurte à plusieurs difficultés : Le manque d'eau et d'alimentation, le manque d'infrastructures de soins et de commercialisation et l'agressivité du milieu (les musulmans sont hostiles au développement de l'élevage des porcs qu'ils considèrent comme très dévastateurs et impurs).

2 - LES AUTRES REALISATIONS.

A- L'hydraulique villageoise.

Au Sanmatenga, le problème du manque d'eau se pose avec acuité. Toutes les activités économiques en dépendent. Le développement agro-pastoral

est limité par ce facteur. L'homme lui même supporte des durs moments de privation en saison sèche où il rationne rigoureusement sa consommation d'eau. La disponibilité en eau pendant la saison sèche est de 10 litres par jour par personne alors que la norme nationale fixe cette limite à 20 litres. La peine et le temps consacrés à la quête de l'eau sont immenses pourtant la qualité de l'eau est médiocre. Le taux de mortalité infantile de la province, 1580/1000⁶ est l'un des plus élevés du pays. Ces décès sont dûs aux maladies diarrhéiques résultant du manque d'eau potable. Face à toutes ces difficultés, le C.O.E a consenti un financement d'un montant de 31.509.555 frs CFA pour la réalisation des ouvrages hydrauliques dans la province.

Cette somme a servi à la construction de 4 petits barrages en terre et en gabions d'une capacité de 60.000m³. Ces petits barrages en terre compacte de 200 m de long et environ 5 m de haut ont été construits avec le concours des paysans qui doivent se charger par la suite de la maintenance de ces ouvrages. Les barrages sont conçus à l'origine pour l'abreuvement du bétail et permettre le développement des cultures de contre-saison. Il n'est cependant pas rare de voir les paysans utiliser l'eau de ces ouvrages pour la consommation domestique, pour la confection des briques etc...

Ces barrages ont été construits dans 4 villages : il s'agit de Bous-souma, Zorkum, Louda et Barsalogo. Cette somme a également servi à la réalisation de 4 forages et au busage de 11 puits devant permettre l'approvisionnement en eau potable des populations. La gestion de ces ouvrages hydrauliques est assurée par le bureau des G.V. Leur utilisation est soumise à une cotisation annuelle non obligatoire de 100 frs CFA par ménage et assorti d'un engagement tacite pour chaque ménage de faire participer au moins un membre aux travaux de réparation des pompes ou de réfection des barrages et puits. Les sommes cotisées servent à l'achat des pièces de rechange ou des matériaux de réfection. L'accès au barrage est libre à tout moment mais l'utilisation des pompes est soumise à une réglementation horaire.

L'entretien de ces équipements est assuré par des paysans volontaires, sans formation adéquate. Ceci explique les nombreuses difficultés qui interviennent dans leur maintenance et leur gestion. Malgré ces difficultés, le financement des ouvrages hydrauliques a permis de réduire de manière sensible

⁶ I.N.S.D Recensement population 1985 Sanmatenga.

les problèmes d'eau dans certains villages. L'utilisation des charrettes pour le transport de cette eau facilite la corvée des femmes.

Dans le cadre de ses interventions en vue d'alléger les travaux des femmes, le C.O.E a également financé l'installation des moulins à grains.

B - les moulins à grains

Ce projet confié aux groupements féminins de l'U.G.V.K et de la F.G.V.B a reçu un financement de 32.020.000 frs CFA. Cette somme a permis d'équiper 17 villages de la province en moulins à grains. La participation paysanne à la réalisation de ce projet est la construction des maisons devant abriter les moulins. Chaque moulin doit, au bout d'une période de 5 ans, générer un bénéfice pouvant permettre d'acheter un autre moulin.

Nous avons examiné le compte d'exploitation des moulins de Boussouma et de Sidogo afin de déterminer leur rentabilité et d'apprécier l'aptitude des groupements féminins à gérer ces projets. Ces exemples ont été choisis à cause de la bonne tenue des cahiers de compte.

TABLEAU XVI: COMPTE D'EXPLOITATION BIMESTRIELLE DU MOULIN DE BOUSSOUMA. DU 01 NOVEMBRE AU 31 DECEMBRE 1985

DEPENSES		RECETTES	
GAZ OIL	52200	MOUTURE	182820
LUBRIFIANT	7475		
SALAIRE DU MEUNIER	6750		
AIGUISAGE DE LA MEULE	3150		
DIVERS	400		
TOTAL	69975		

AMORTISSEMENT DU MOULIN EN 5 ANS

$2\ 200\ 000 : 30 = 73\ 333$

BENEFICE :

$182\ 820 - (73\ 333 + 69\ 975) = 39\ 512$

Source: Cahier de compte G.V.F. Boussouma.

En deux mois de fonctionnement, les dépenses du moulin se sont chiffrées à 69.975 frs CFA. Pendant le même temps, les recettes ont atteint 182.820 frs CFA. En tenant compte de l'amortissement bimestriel du moulin fixé à 73.333 frs CFA et du prix de ce moulin à grains : 2.200.000 frs CFA, le bénéfice bimestriel réalisé est de 39.512 frs CFA. Le moulin fonctionne tous les jours en saison sèche et uniquement les jours de marché en hivernage. (3 jours par semaine).

Le résultat encourageant de ce moulin provient de l'importance de la population de Boussouma (3778 hbts), et surtout de ses marchés hebdomadaires qui attirent de nombreuses femmes des villages environnants. Les recettes dépassent généralement 15.000frs CFA les jours de marché alors qu'elles ne varient qu'entre 2.000 à 4.000frs CFA les jours simples. Le compte d'exploitation annuelle de ce même moulin (tableau XVII) confirme sa bonne marche.

**TABLEAU XVII : COMPTE D'EXPLOITATION ANNUELLE DU MOULIN DE BOUSSOUMA
PERIODE DU 01 JANVIER 1986 AU 31 DECEMBRE 1986**

MOIS	RECETTES	DEPENSES	BENEFICES
JANVIER	87 535	51 380	36 155
FEVRIER	70 310	41 275	29 035
MARS	74 950	49 950	25 000
AYRIL	107 375	54 990	52 385
MAI	95 505	49 575	45 930
JUIN	81 135	33 270	47 865
JUILLET	110 190	50 195	59 995
AOUT	43 570	28 400	15 170
SEPTEMBRE	66 470	48 850	26 620
OCTOBRE	69 830	38 250	31 580
NOYEMBRE	48 800	29 250	19 550
DECEMBRE	63 735	44 825	18 910
TOTAL	919 405	520 210	408 195

Source : Cahier de compte G.V.F Boussouma

Nous remarquons sur ce tableau que des recettes importantes sont enregistrées entre avril et juillet. Ceci traduit la disponibilité d'un petit stock de céréales dans les ménages. La période d'août à Novembre, considérée comme un moment de soudure, correspond aux faibles recettes du moulin. A partir de décembre reviennent les mois d'abondance et les recettes du moulin montent à nouveau. une importante disparité est enregistrée dans les bénéfices mensuels. Cette disparité est fonction des recettes mais également fonction de la variation des dépenses d'un mois à un autre (aiguillage de la meule, lubrifiant, carburant et autres réparations).

Il ressort de ce tableau, que l'amortissement du moulin de Boussouma peut se faire avant le délai prévu de 5 ans. La marge bénéficiaire estimée au bout de ce temps sera de 1.940.875frs CFA. Cette somme permettra au G.V.F de Boussouma d'auto-financer son projet de savonnerie artisanale.

Le moulin de Sidogo montre, quant à lui, des difficultés de fonctionnement (tableau XVIII).

TABLEAU XVIII : COMPTE D'EXPLOITATION DU MOULIN DE SIDOGO
PERIODE DU 15 JUILLET AU 31 DECEMBRE 1985

DEPENSES		RECETTES	
GAZ OIL	47050	MOUTURE	149350
LUBRIFIANT	10190		
SALAIRE DU MEUNIER	10550		
AIGUISAGE DE LA MEULE	2800		
AMORTISSEMENT DU MOULIN EN 5 ANS	205300		
TOTAL	275890		

DEFICIT : $149\ 350 - 275\ 890 = 126\ 540$

Source : Cahier de compte G.V.F Sidogo

L'exploitation de ce moulin ne donne pas satisfaction. En 5 mois et demi de fonctionnement, le moulin a fait un déficit de 126.540frs CFA. Ce mauvais résultat est dû à la faible importance de la population de Sidogo (1479 hbts), à l'absence d'un important marché dans le village et aux nombreux arrêts de fonctionnement de ce moulin. Son amortissement ne pourra être assuré dans le délai de 5 ans prévu. La rentabilité actuelle de ce moulin est nulle et il serait préférable de le déplacer dans un village où il serait économiquement et socialement rentable à brève échéance.

A l'instar des moulins à grains, les banques de céréales sont également des entreprises dont les résultats sont variables d'un village à un autre.

C - Les banques de céréales

Le C.D.E a financé la réalisation de ces projets à un montant de 20.125.240frs CFA. Les paysans ont participé en construisant une maison dans les villages bénéficiaires. Les fonds ont servi à l'approvisionnement de ces banques en céréales. Au total 23 villages ont bénéficié de ce projet dont l'objectif est d'abord de garantir la sécurité alimentaire du village, de combattre la spéculation sur les prix des céréales et de promouvoir l'auto-organisation de la communauté.

La banque de céréales a un caractère tant social qu'économique. Elle permet aux paysans de s'entraider et de régler les problèmes structurels de

la faim. En outre, les bénéfices réalisés sur la vente des céréales permettent au groupement de s'auto-financer.

La banque de céréales est administrée par une équipe, désignée à l'assemblée générale, constituée des membres du G.V et les autres paysans désirant bénéficier des services de cette entreprise. Cette assemblée décide de l'achat des céréales et la fixation du prix de vente. Elle fixe les conditions de l'octroi des emprunts et veille à l'entretien des stocks et du bâtiment. De manière pratique, c'est l'équipe chargée de l'administration et de la gestion de la banque qui s'occupe de l'achat et de la vente des céréales, ainsi que de la trésorerie. La capacité prévue pour les banques est de 15 tonnes, soit 300 sacs de 50 kg. On remarque que certains gros villages comme Peotenga, Boussouma et Korsimoro ont doublé cette capacité au bout de trois ans. D'autres villages par contre sont restés en dessous de cette capacité prévue. C'est le cas par exemple de Louda, village de 785 hbts dont la banque ne contient que 210 sacs de 50 kg. La capacité réelle des banques diffère selon la situation de chaque village. Elle est fonction de l'importance de la population bénéficiaire, mais dépend également de la stratégie adoptée par le G.V.

Nous avons étudié la rentabilité de ce projet pour le cas de la banque de céréales de Sandogo. Le G.V de ce village de 2327 hbts compte 140 membres. Un fonds de 1.500.000frs CFA a été alloué à ce G.V pour l'approvisionnement de sa banque en céréales. Le G.V a acheté à l'OF.NA.CER 15 tonnes de céréales à 1.380.000frs CFA à raison de 4.600frs CFA le sac de 50 kg. Le reliquat de cette somme : 120.000frs CFA a servi à l'achat des produits d'entretien du stock et les sacs de rechange. La revente des céréales se fait par sac ou en détail. La vente au détail rapporte mieux. Les prix pratiqués sont les suivants : 1.850frs CFA la tine et 110frs CFA le kg. La vente en détail est au comptant; le sac peut être vendu à crédit à 6.000frs CFA alors qu'il est vendu au comptant à 5.000frs CFA. Le remboursement peut également se faire en nature. Le sac est remboursé avec un supplément d'une tine. La période des remboursements est fixée pendant la récolte. Tous les villageois peuvent être clients de la banque mais le bénéfice du crédit n'est accordé qu'aux villageois membres du G.V. Pendant la première année, 93 personnes ont bénéficié d'un crédit de cette entreprise. Ce chiffre est en baisse constante sans doute à cause de la culture attelée qui permet de plus en plus aux paysans d'améliorer leur niveau d'auto-suffisance alimentaire, mais également à cause du maraîchage et de l'élevage qui offrent aux paysans des ressources nécessaires à l'achat direct des céréales à

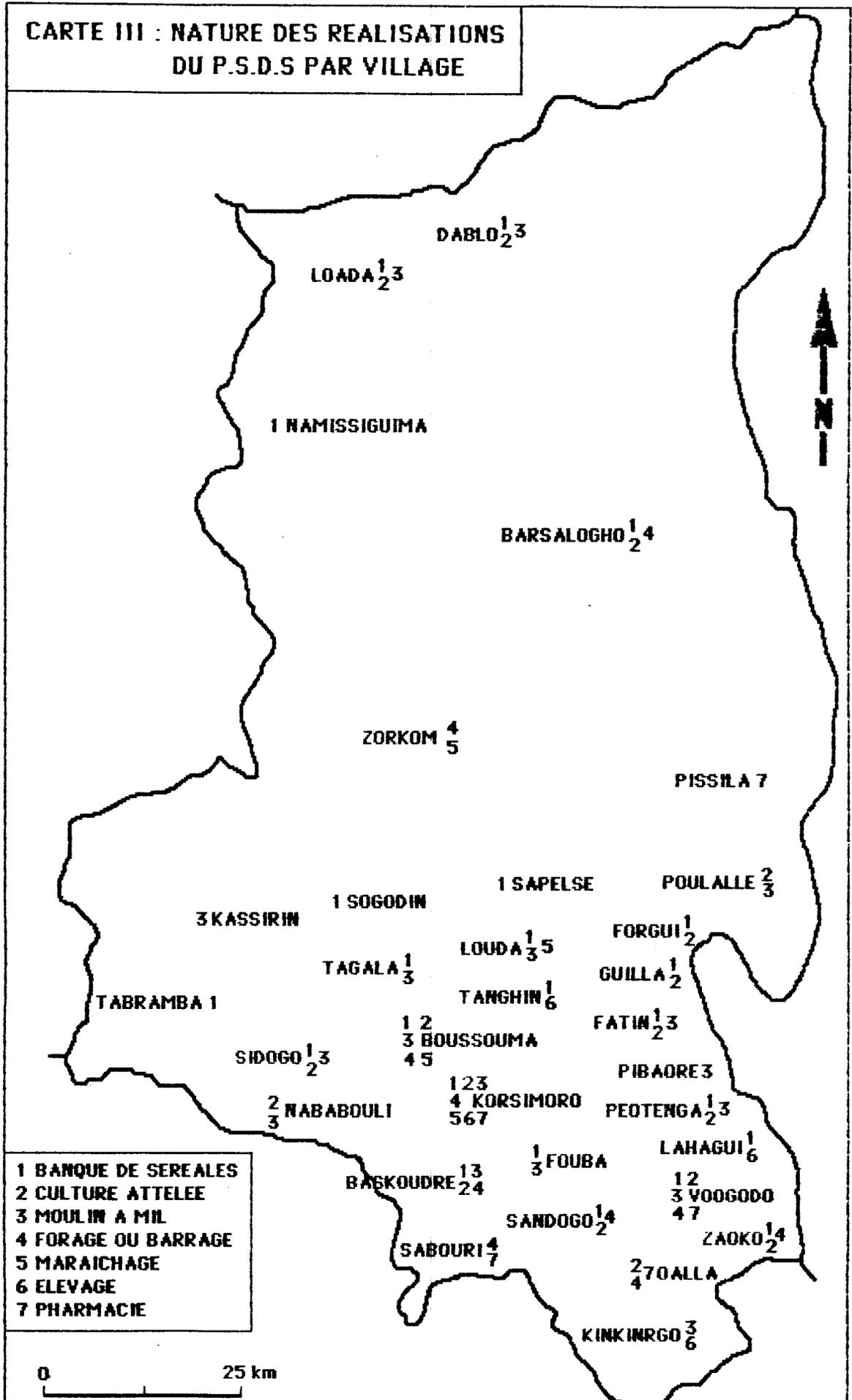
la banque. La recette annuelle de la banque (1.680.000frs CFA en 1987) a permis, le remboursement de l'échéance annuelle du crédit (100.000frs CFA), le renouvellement du stock de céréales et une épargne de 200.000frs CFA. Le vieux stock restant, 20 sacs, a permis d'assister pendant la soudure 16 familles en difficulté.

Cette banque aurait bien pu élever sa capacité, compte tenu des importants bénéfices qu'elle réalise. Cela n'a pas été fait en raison de la baisse sensible de la clientèle locale. La vente à l'extérieur prend une part de plus en plus importante, essentiellement avec deux villages voisins n'ayant pas de banque, Quedequin et Nabdogo. Le problème d'écoulement des stocks ne se pose donc pas pour cette banque ; la difficulté qui oblige le maintien de la capacité de la banque de Sandogo au même niveau relève de l'inaptitude des paysans à gérer et à entretenir correctement des stocks plus importants.

Les banques sont autonomes. Chaque G.V utilise les bénéfices de sa banque pour la réalisation des projets de son choix. En ce qui concerne la banque de Sandogo, en trois ans de fonctionnement, le bénéfice réalisé est de : 439.500frs CFA. Cette somme permettra plus tard au village, l'auto-financement d'un élevage de petits ruminants.

En quatre années d'intervention directe auprès de l'U.G.V.K et la F.G.V.B, le C.O.E a contribué au financement d'un nombre important de réalisations. Il s'agit de l'équipement de plus de 300 paysans dans 18 villages en matériel agricole. La réalisation de 4 périmètres maraîchers, l'équipement de 23 villages en banques de céréales, de 17 autres en moulins à grains, l'installation de 11 ouvrages hydrauliques, 5 pharmacies villageoises et le lancement d'un projet d'élevage de porcs dans 4 villages de la province (carte III).

**CARTE III : NATURE DES REALISATIONS
DU P.S.D.S PAR VILLAGE**



La répartition par village des projets fait ressortir une très grande disparité. Certains villages (Korsimoro, Voogodo, Boussouma etc...) ont reçu le financement nécessaire à la réalisation de chaque nature de projet. D'autres (Sapelsé, Guilla, Forgui etc...), n'ont eu que deux ou un seul projet et beaucoup d'autres villages n'ont bénéficié d'aucune réalisation.

Les critères de répartition des financements sont internes à l'U.G.V.K et la F.G.V.B. Le G.V demandeur de financement doit d'abord être membre de l'une de ces deux organisations. Le G.V doit être capable de présenter et de convaincre les responsables de l'U.G.V.K et la F.G.V.B du bien fondé du projet initié, enfin son dynamisme (capacité d'organisation, de mobilisation, aptitude à conduire à terme les travaux) sert également de critère de choix.

Ces critères ont été dominés par l'émergence au sein de l'U.G.V.K et de la F.G.V.B d'un fondamentalisme religieux qui occulte tous les critères d'attribution des projets consignés dans leur statut. L'appartenance confessionnelle à l'Eglise des Assemblées de Dieu intervient enfin de compte comme le critère le plus important à l'octroi des financements. Cette pratique endigue très sérieusement la bonne marche des projets dont nous nous proposons d'apprécier les impacts dans les développements qui suivent.

CHAPITRE VI : L'IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE DE L'ACTION DE DEVELOPPEMENT DU C.O.E.

1 - Les aspects positifs

Les réalisations faites par les paysans du Sanmatenga avec le soutien du C.O.E ont permis de résoudre certaines difficultés aussi bien dans les ménages qu'au niveau des villages .

Nous avons observé sur un échantillon de 5 exploitations à Boussouma, que l'équipement agricole a permis une augmentation des emblavures et des rendements, puis une importante diversification des spéculations. En général, quand les précipitations sont bonnes, les ménages équipés produisent assez de céréales pour leur alimentation. Les cultures de rente (arachide mais surtout le coton), procurent des revenus suffisants pour le remboursement du crédit agricole et la satisfaction des autres besoins du ménage. L'équipement agricole permet donc aux paysans d'améliorer leur niveau d'auto-suffisance alimentaire et d'élever leurs revenus. Il favorise également l'épanouissement physique et moral du ménage. En effet, l'adoption de cette technique de production jugée plus rapide et moins harassante permet au paysan de se constituer physiquement, tout comme l'utilisation des charrettes pour le transport de l'eau, du bois de chauffe, des récoltes allège la corvée des femmes. Cette économie de temps et d'énergie occasionnée par l'utilisation d'un équipement de culture plus amélioré, permet aux membres du ménage de s'intéresser à d'autres activités (artisanat, alphabétisation, santé, hygiène etc..), qui participent à leur développement.

La culture maraîchère procure à l'exploitant des revenus très appréciables. Nos enquêtes ont montré que les revenus des maraîchers de Korsimoro varient entre 20.000 et 43.000frs CFA. En dehors de cette importante somme qu'elle offre, cette culture de contre-saison freine le déplacement en saison sèche des paysans vers les villes. L'attrait du gain sur place annule le besoin de déplacement. En même temps que le maraîchage introduit dans le milieu de nouvelles habitudes de consommation (pomme de terre, haricot vert, carottes, laitues etc..), il enrichit le menu familial. Les paysans s'intéressent de plus en plus à cette activité de saison sèche.

L'élevage de porcs, développé à partir de 1984 par les paysans de Korsimoro, prend de plus en plus d'ampleur : 18,7% du cheptel porcin de la province est produit par ces paysans soutenus par le C.O.E. Les éleveurs de porcs produisent en moyenne un bénéfice de 60.000frs CFA par an. L'apport de cette activité est très important dans la constitution des ressources du ménage.

Les ouvrages hydrauliques permettent de résoudre les difficultés d'approvisionnement en eau des populations. Ils offrent également les possibilités de réaliser certaines activités économiques autour de ces points d'eau. L'eau potable est déterminante pour la santé des populations, surtout pour les enfants en bas âge dont le taux de mortalité dans la province est l'un des plus élevé. La multiplication de ces ouvrages entraînerait une baisse sensible de ce taux en même temps qu'elle offre des revenus au G.V chargé de leur gestion.

Les moulins à grains offrent des revenus importants aux G.V.F. L'exemple du moulin à grains de Boussouma qui fait un bénéfice bimestriel de 39.512frs CFA est éloquent. Le G.V.F de Boussouma a ainsi une autonomie de financement. Ce projet libère les femmes de la contrainte de la mouture à la meule traditionnelle. Il permet également aux femmes de faire l'apprentissage d'une auto-organisation et d'une auto-gestion.

Les banques de céréales génèrent d'importants bénéfices tout en gardant une forte connotation sociale. La banque de Sandogo a réalisé un bénéfice annuel de 200.000frs CFA tout en arrivant à assister 16 familles en difficulté. Cette entreprise dont l'objectif est d'assurer la sécurité alimentaire du village, permet la vente des céréales à des prix justes; elle apporte son soutien aux vieillards, aux personnes malades et aux ménages qui accusent des ruptures de stock pendant la soudure. Enfin la banque de céréales à l'exemple de celle de Sandogo, peut également servir aux habitants des villages voisins.

L'amélioration des anciennes activités et l'introduction des nouvelles activités économiques dans le milieu grâce au financement du C.O.E a permis d'améliorer les conditions de vie des paysans. L'équipement de culture attelée, le maraîchage et l'élevage de porcs ont élevé les revenus monétaires des paysans tout en apportant au village les moyens de transport, les légumes et la viande. Les moulins à grains, les banques de céréales et les ouvrages hydrauliques procurent des moyens importants qui permettent aux G.V de s'auto-financer. L'impact de ces réalisations sur tous les villageois est très favorable. Le C.O.E suscite progressivement l'esprit de participation au sein de ce

paysannat et le nombre des bénéficiaires de son action augmente au fur et à mesure des réalisations.

A travers ces petits financements, le C.O.E favorise l'effort dans le milieu. Il suscite et consolide dans le Sanmatenga, des pôles et des groupes moteurs capables d'entraîner à terme, la majorité des forces sociales au développement. Les performances du C.O.E ne cachent cependant pas les limites de ses actions. Nous allons dans les lignes qui suivent étudier les problèmes inhérents à l'intervention de cette D.N.G au Sanmatenga.

2 : Les problèmes liés à l'intervention du C.O.E

Ils sont de deux ordres : les problèmes techniques, technologiques et fonciers puis les problèmes d'organisation.

L'archaïsme des techniques de production compromet la rentabilité des équipements. La houe manga HV1A, par exemple, n'est rentable qu'au bout de la troisième année d'utilisation. Les techniques d'élevage adoptées ne permettent pas d'obtenir une reproduction rationnelle du cheptel. La plupart des réalisations sont faites sans des mesures techniques d'accompagnement. On se préoccupe essentiellement de faire des forages et des puits sans les accompagner des mesures immédiates d'assainissement. La mise à disponibilité de l'eau peut ainsi signifier une propagation plus aisée, par le truchement d'une eau plus abondante, de certaines maladies. En plus, le C.O.E privilégie les forages par rapport aux puits. Ceci peut être grave dans la mesure où les équipements des forages ne sont pas produits localement et tombent très souvent en panne pour des périodes plus ou moins longues, faute de mesure d'entretien. Il s'ensuit, bien souvent, une nette hostilité de la population à l'égard des forages. Les paysans trouvent que l'eau du forage est d'une odeur fade et sans goût ; pour la consommer, les femmes en transforment le goût, en déposant au fond de la jarre de l'argile recueillie au marigot. Ces réticences traduisent la crainte des paysans vis à vis des forages parce qu'ils ne permettent pas une disponibilité permanente en eau.

Les forages de Sandogo et Zaoko n'ont fonctionné que 5 mois. Les moulins à grains de Tagala et Dablo sont en panne ainsi que les 2 motopompes du périmètre maraîcher de Korsimoro. Enfin la retenue d'eau de Boussouma est en forte dégradation. Ces pannes qui provoquent régulièrement des arrêts de travaux, rendent compte de l'importance des problèmes techniques.

Les problèmes technologiques se résument à l'insuffisance de l'équipement et son inadaptation. En effet, certaines installations du C.O.E se révèlent insuffisantes pour la satisfaction des besoins des paysans. Par exemple l'installation d'un seul forage dans un grand village comme Boussouma entraîne des problèmes car ce forage sera utilisé au delà de ses capacités et il sera de ce fait rapidement. Le même problème se pose pour la plupart des équipements installés pour les paysans, qu'il s'agisse des moulins à grains, des motopompes etc...Les difficultés d'acquisition des pièces de rechange de certains équipement (moulin à mil "lister") aggravent cette situation en mettant périodiquement un bon nombre d'équipements hors d'usage.

La houe manga HY1A distribuée aux paysans n'est pas adaptée au milieu. De l'avis des techniciens du C.R.P.A, cette houe ne permet qu'un labour superficiel en scarifiant la surface du sol. Ceci ne favorise pas l'infiltration de l'eau mais plutôt un fort ruissellement entraînant une érosion en nappe ou en rigole selon l'importance de la pente. Il en résulte une forte dégradation des terres cultivables et une réduction progressive du potentiel agricole alors que le problème foncier se pose déjà avec acuité. Le nombre en constante évolution des actifs agricoles de la province, les exigences du droit foncier coutumier et la réduction notable de la S.A.U rendent difficile l'accès aux terres.

La faible capacité d'organisation et de gestion des partenaires du C.O.E dans le Sanmatenga pose des limites au développement de leurs activités. Les difficultés rencontrées relèvent du bas niveau des connaissances techniques des paysans, le manque de formation en gestion et le mauvais système d'organisation .

Le C.O.E n'ayant pas de structures propres à l'encadrement de ses paysans, ceux-ci sont formés "sur le tas" au niveau du village. Cette formation intéresse tous les villageois sans distinction. Elle n'est pas spécifiquement orientée sur les activités des G.V. De plus cet encadrement se passe dans de très mauvaises conditions et dans un très bref délai compte tenu du nombre des paysans et de l'insuffisance des encadreurs. A cela s'ajoute l'absence d'une session de recyclage des connaissances techniques des paysans. Les niveaux techniques demeurent très bas et cela explique la faible rentabilité des projets. Le manque de formation en gestion fait de bon nombre des G.V des entrepreneurs peu fiables. Cette situation entraîne et explique le manque de confiance manifesté par les financiers à l'endroit de ces groupements, les privant ainsi des possibilités d'expansion considérables. Ce manque de crédibilité au point de

vue de la gestion prive également les G.V des marchés importants, qu'ils seraient peut être techniquement à même d'exécuter. La faillite du moulin de Sidogo, la faible expansion de la banque de céréales de Sandogo sont des exemples de ce problème de gestion.

Au niveau des ménages, on remarque également une très mauvaise gestion de l'équipement. En effet, compte tenu de la faible étendue des parcelles, l'équipement agricole est souvent sous utilisé au niveau d'un seul ménage. Le faible taux d'équipement des paysans devrait en principe entraîner un besoin de location du matériel agricole. Nous avons remarqué bien au contraire très peu de cas de location de ce matériel. Une bonne gestion de cet équipement aurait commandé la location des charrues et charrettes en vue de les rentabiliser au mieux au profit du ménage.

Enfin le mode d'organisation même des paysans dans leur structure complique quelque peu l'intervention. Dans certains G.V, il y a une tendance à cumuler les responsabilités. L'exemple des G.V de Voogodo, Peotenga et Forgui montre bien cette situation, où le président du G.V est également président du comité de gestion de la banque de céréales. C'est également lui qui préside le comité de gestion des crédits agricoles. Il est aussi le représentant du G.V aux rencontres et aux sessions de formation. Cette forte centralisation des activités limite la pleine participation des populations.

Nos enquêtes ont révélé que les paysans bénéficiaires de l'aide répartie par l'U.G.V.K et la F.G.V.B sont en grande partie les adeptes de l'Eglise des Assemblées de Dieu. Tout se passe comme si l'intervention visait à faire la promotion des adeptes de cette Eglise uniquement et l'influence de ces paysans est ressentie dans les G.V. Cette pratique qui mise sur l'appartenance confessionnelle crée des frustrations au sein des paysans. Les adeptes d'autres confessions s'estimant rejetés, se mettent en marge des opérations.

Entre l'équipe sahel, le C.R.P.A, l'U.G.V.K et la F.G.V.B, il existe des problèmes liés aux attributions de chaque partenaire. Le suivi des activités de ces deux grandes organisations paysannes incombe à l'équipe sahel. Compte tenu de la structure de l'équipe qui ne lui permet pas d'assurer avec efficacité cette tâche, ce sont les techniciens de la D.R.P.D.K qui aident ces organisations paysannes à faire leur auto-suivi. Le C.R.P.A dont le rôle est l'encadrement technique des paysans se désengage de cette responsabilité vis-à-vis de l'U.G.V.K et la F.G.V.B parce qu'il lui est refusé le droit de contrôle de la gestion de ces deux organisations.

L'intervention du C.O.E, en touchant qu'une petite partie de la population, joue contre la dynamique sociale donc contre l'auto-promotion paysanne. L'action de cet organisme a créé des différenciations économiques importantes entre les bénéficiaires et les autres paysans. Il se forme au sein de la population deux groupes dont l'un se singularise par sa réussite économique et l'autre se trouve au rang de la pauvreté absolue. Il est difficile de mobiliser cet ensemble dont les intérêts divergent.

Il résulte de tous ces problèmes que de nombreuses réalisations s'avèrent incapables de créer des processus viables et susceptibles de s'auto-financer, engendrant alors un nouveau besoin d'aide. Ce qui explique que les acteurs locaux n'ont bien souvent pas la compétence requise pour assurer la bonne marche des projets.

Au terme de cette étude des problèmes essentiels qui naissent de l'intervention du C.O.E, nous proposons des mesures à prendre pour donner une plus grande efficacité à l'action de cette O.N.G.

3 - Proposition pour une amélioration de l'action du C.O.E dans la province.

Nous constatons que la houe manga dont l'effet sur les sols est néfaste, continue à être vulgarisée sans mesure d'accompagnement. S'il est consigné dans les objectifs du P.S.D.S, la lutte contre la sécheresse grâce à des actions spécifiques de protection et de revalorisation des terroirs; l'intervention du C.O.E au Sanmatenga s'est fait sans le moindre souci d'entretien de l'environnement. L'U.G.V.K et la F.G.V.B devraient à l'intention des paysans, organiser avec le concours du C.R.P.A, des campagnes de formation en reboisement, construction des diguettes, des billons etc... Pour amener les paysans à pratiquer l'agro-foresterie et la lutte anti-érosive afin de protéger l'environnement, l'exécution de ces tâches devrait être posée comme une condition d'octroi des financements.

Le régime foncier traditionnel du Sanmatenga est lui même une contrainte à la réalisation de cette proposition. L'application de la nouvelle réglementation foncière du BURKINA FASO permettra de résoudre les nombreuses controverses à propos des terres ainsi que leur aménagement. L'expansion de l'élevage des porcs contribue de manière notable à la dégradation

de l'environnement. Il serait souhaitable de circonscrire un espace propre à cette activité.

Pour les paysans du Sanmatenga, l'adoption de la charrue HV1B (traction bovine) est souhaitable. En effet, cette charrue offre des possibilités de labour, de rayonnage, de sarclage et de butage. Elle permet un labour profond favorisant l'emmagasinage de l'eau, l'enfouissement de l'engrais et l'amélioration de la fertilité des sols par l'augmentation de la fumure animale sur les champs. Cet équipement semble plus rentable économiquement et avantageux pour la conservation de l'environnement. Sa vulgarisation peut se faire sur la base d'une étude préalable du compte d'exploitation des paysans afin de déterminer leur capacité réelle d'emprunt.

Il est important de veiller sur le choix des équipements à installer dans les villages et la formation des paysans pour l'entretien et les réparations. Les moulins à grains, les moto-pompes et les pompes à eau doivent être des équipements simples à réparer et facile à manier afin d'éviter les longues pannes qui rendent les paysans réticents aux ouvrages.

En ce qui concerne le ravitaillement en eau, on devrait profiter des expériences des forages - qui permettent de mieux situer les nappes - pour creuser à proximité des puits. De même sur les forages existants, au lieu de mettre une pompe, qu'on puisse en placer deux, quand l'installation s'y prête⁷. Il serait souhaitable aussi de prendre, autour des puits, des mesures d'hygiène. L'installation d'une pompe ne devrait pas empêcher de ménager un regard dans la margelle du puit permettant un usage traditionnel. Ces infrastructures doivent être accompagnées de petites réalisations : petits jardins irrigués, abreuvoirs, plantation d'arbres etc... Les barrages ne sont pas suffisamment valorisés, car il ne se développe pas assez d'activités économiques autour de ces ouvrages. La réalisation des puits à l'aval des barrages est rare.

Les motopompes et surtout les moulins à grains utilisés par les paysans présentent l'avantage d'une faible consommation de carburant. Ils ont cependant l'inconvénient de montrer des difficultés quant à leur approvisionnement en pièce de rechange. L'U.G.V.K et la F.G.V.B doivent ouvrir aux G.V des circuits sûrs de ravitaillement en pièce et un réseau permettant périodiquement une révision des machines.

⁷ Sur un forage de 15 cm de diamètre, il est possible de monter deux hydro-pompes Verguet.

Il est impérieux de revoir le système d'encadrement technique des paysans en confiant cette tâche aux organismes spécialisés. Cette formation doit intéresser directement les paysans et leurs activités au sein des G.V. Elle doit concerner aussi bien les femmes que les hommes et doit déboucher sur l'auto-encadrement des paysans. Les possibilités de recyclage des connaissances techniques doivent se créer pour permettre aux paysans d'actualiser leur savoir.

Il est également nécessaire de renforcer les connaissances des paysans et surtout des responsables en matière de gestion. Une bonne gestion est une garantie pour la réussite d'un projet, ce qui permet le démarrage de nouveaux projets offrant ainsi des possibilités d'expansion au G.V. Dans les ménages, cette formation autorisera une gestion plus rationnelle des revenus et du matériel pour une rentabilité optimum.

En ce qui concerne l'organisation des paysans au sein des G.V, le cumul des responsabilités est à éviter. Il faut confier de petites responsabilités à un plus grand nombre d'adhérents. Il est également préférable de changer périodiquement les responsables afin de donner à chacun les chances d'acquérir de l'expérience. Cette pratique qui amène chaque paysan à prendre conscience de son rôle et de sa place au sein du groupement, permet de résoudre les conflits internes et les luttes d'influences qui plongent nombre des G.V dans la léthargie.

La répartition de l'aide du C.O.E doit être faite sans discrimination confessionnelle. Elle doit tendre à égaliser les chances de chacun à la prospérité économique. Il est même souhaitable que l'effort du C.O.E soit porté vers les paysans les plus démunis afin de réduire les écarts dans les niveaux de vie dans un même village. Cette pratique qui ne marginalise personne et ne frustre personne permettra sans nul doute, la pleine participation des populations aux projets.

Le règlement définitif du conflit qui oppose d'une part le C.R.P.A et d'autre part, l'U.G.V.K et la F.G.V.B amènera le C.R.P.A à s'intéresser de nouveau à l'encadrement des G.V membres de ces structures. Bien qu'en matière d'encadrement technique, de gestion, et de financement, l'U.G.V.K et la F.G.V.B sont appelées à assurer leur future prise en charge, il est nécessaire pour le moment, compte tenu de leur faible capacité de gestion, que le C.R.P.A participe ou contrôle la gestion de leur fonds. Cette collaboration endiguera les mauvaises orientations techniques ou gestionnelles.

L'U.G.V.K et la F.G.V.B doivent quant à elles, suivre le C.R.P.A dans son travail d'encadrement en lui suggérant compte tenu de leurs activités, certains besoins précis. Ces deux structures paysannes doivent faire le suivi des projets et rechercher des débouchés pour les produits (porcs, légumes et fruits). Elles gagneraient également à développer leur propre capacité de détermination des besoins et de conception des projets. Les projets initiés jusque là ne sont que des copies qui passent d'un village à l'autre, parfois sans rapport avec la réalité. Nous nous sommes entretenu avec le G.V. de Sidogo qui a demandé le financement d'un barrage or ce dont les paysans de Sidogo ont réellement besoin est une embouche bovine. Il est également souhaitable que l'U.G.V.K et la F.G.V.B donnent à leurs actions une envergure départementale avant de s'étendre dans toute la province.

La stratégie d'intervention du C.O.E est critiquable à bien des égards. Elle ne permet pas d'appuyer conséquemment l'U.G.V.K et la F.G.V.B qui sont des organisations très jeunes, sans grande expérience et qui doivent être suivies de près. L'équipe sahel, à partir des fiches d'identification, des fiches techniques et des sorties de terrain, doit établir des diagnostics fermes avant de financer les projets. La pertinence et la nécessité réelle des projets doivent être prouvées parce qu'elles augurent du succès de l'entreprise.

Tout en évitant d'aller contre sa philosophie, l'équipe sahel doit tout de même renforcer un peu plus sa présence sur le terrain car les partenaires du Sanmatenga n'ont pas encore une maturité leur permettant de conduire seuls les projets à terme. La mise à l'épreuve directe des partenaires avec seul support un appui financier n'est pas pour le moment une pratique à encourager car les G.V ne sont pas encore viables, ils sont techniquement incapables de jouer un rôle d'intermédiaire entre le C.O.E et les paysans.

Sachant que la politique du C.O.E vise à effacer progressivement chez les paysans l'idée de la gratuité du capital, afin de développer chez eux l'épargne intérieure et l'investissement privé. Nous trouvons une incompatibilité entre cette option et la part relativement importante du budget que le P.S.D.S consacré à l'aide d'urgence (25%). Quoique nécessaire, cette aide n'a jamais constitué une solution au problème de développement, étant donné qu'elle engendre progressivement la dépendance et développe une mentalité d'assisté. Constituée en vivres, médicaments etc., elle modifie les habitudes alimentaires et fait chuter les prix des denrées locales.

L'équipe opérationnelle doit s'atteler à réduire le volume du budget consacré à ce volet, car il est difficile de concilier sur le terrain, l'action d'urgence et l'action de développement.

CONCLUSION GENERALE

La sécheresse qui a frappé le Burkina Faso à l'instar de tous les pays de la zone sahélienne en 1973 a provoqué une série de réflexions sur l'avenir à moyen et à long terme de la région. Malgré l'importance de l'aide bilatérale, multilatérale et l'effort des populations sahéliennes elles-mêmes, la situation de cette zone demeure préoccupante.

Notre thème qui porte sur cette question nous a permis de faire le bilan de l'efficacité de l'aide non-gouvernementale. Nous nous sommes rendu compte que les problèmes auxquels sont confrontées les populations du Sanmatenga sont dus à la rigueur du milieu physique et au manque de moyens techniques permettant aux populations d'agir efficacement sur ce milieu, Mais aussi au bas niveau de formation technique des paysans et enfin à l'insuffisance des infrastructures socio-économiques viables.

La forte dégradation du milieu physique et l'archaïsme des systèmes de production de la province ont entraîné la famine et la pauvreté suscitant l'intervention du C.O.E en 1983. L'appui apporté par cette D.N.G à l'U.G.V.K et la F.G.V.B a permis de réaliser des infrastructures rurales en vue d'accroître la production et la productivité paysanne. Ce soutien a contribué à l'amélioration des conditions de vie et du bien être des communautés villageoises.

Si les équipements de culture attelée, la pratique du maraîchage et de l'élevage de porcs n'ont enrichi qu'une petite partie de la population, les villages entiers ont par contre bénéficié des services des moulins à grains, des banques de céréales, des forages et des barrages. Ces réalisations ont également procuré des ressources financières aux G.V. L'aide extérieure, quelle que soit son importance ne peut constituer une solution aux problèmes du monde rural. Il appartient aux bénéficiaires de créer à partir de ces aides, des processus productifs efficaces et susceptibles d'assurer l'auto-financement et l'auto-développement. C'est vers cet objectif que le C.O.E tente de conduire progressivement les groupements.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GENERAUX

- 1 AMIRA : Méthode d'évaluation des projets, analyse du milieu avant, pendant et après une opération de développement. AFIRD, Janvier 1981, 106 p.
- 2 BOULET R. : Etude pédologique de la Haute-volta, région du centre nord. ORSTOM, 1968, 351 p.
- 3 COLOMB J. : L'élevage en pays sahélien. PUF, 1981, 183 p.
- 4 DUCELLIER J. : Géologie du centre-nord de la Haute-volta. mem. n°10, B.R.G.M, France 1963, 322 p.
- 5 DUMEE G. : Guide pratique des cultures maraîchères irriguées en Haute-volta. Ouagadougou, D.S.A 1977, 82 p.
- 6 ELA J.M. : L'Afrique des villages. Paris, Karthala 1982, 228 p.
- 7 G.R.A.A.P. : Paroles de brousse : des villageois africains racontent. Paris, Karthala 1980, 120 p.
- 8 LENOIR R. : Le tiers monde peut se nourrir. Paris, Fayard 1984, 210 p.
- 9 LALLEMAND S. : Une famille Mossi. Paris, C.N.R.S 1977, 380 p.
- 10 SACHSI : Stratégies de l'éco-développement. Paris, Ouvrières 1980, 180 p.
- 11 TERRIBLE M. : Végétation de la Haute-volta au millionième Bobo-Dioulasso, 1978, 48 p.

OUVRAGES SPECIALISES

- 12 BILLAZ R. : Enquêtes en milieu rural sahélien. PUF 1981, 195 p.

- 13 BILLAZ R : Actions de développement et sociétés rurales.
Tome 1 I.P.D, Ouagadougou 1983, 194 p.
- 14 BELLONCLE G. : Le chemin des villages, formation des hommes et développement en Afrique. Paris, Harmattant 1979, 288 p.
- 15 BELLONCLE G._GENTIL D : Politiques de promotion coopérative dans l'Afrique sahélienne. Paris, Karthala 1983, 81 p.
- 16 BELLONCLE G.-ILBOUDO P.- et al : Alphabétisation et gestion des groupements villageois en Afrique sahélienne. : Paris, Karthala 1982, 210 p.
- 17 BAYILI B J : Théorie et pratique des O.N.G en milieu rural Burkinabé. mem. ENAM, Ouagadougou 1986, 89 p.
- 18 DABIRE D. : Pour qui faut-il parler ? Paysans pilotes ou collectivités villageoise mem. Institut de formation aux pratiques psychologiques, sociologiques et éducatives, Université de LYON II 1985, 365 p.
- 19 DAMIBA P.C. - SCHRUMPF P. : Quel avenir pour le sahel. Pierre-Marcel Favre, Paris 1981, 215 p.
- 20 DESROCHE H. : Le projet coopératif : son utopie et sa pratique, son appareil et ses réseaux, ses espérances et ses déconvenues. Paris, Ouvrière 1976, 463 p.
- 21 ENDA : Initiatives paysannes au sahel. Environnement Africain n°97-98, Dakar 1985, 60 p.
- 22 GABAS J.J. : L'aide contre le développement ? L'exemple du sahel. Economica-liberté sans frontière, Paris 1989, 169 p.
- 23 GENTIL D. : Les pratiques coopératives en milieu rural africain. Paris, Harmattan 1984, 147 p.

- 24 GNAMPA N. : L'organisation sociale du travail agricole dans la société traditionnelle Mossi. Mem. E.S.A.C.J, Lome 1980, 69 p.
- 25 I.P.D : Comprendre une économie rural. Paris ? Harmattan, 1981, 170 p.
- 26 KAYSER B. : Economie et sociétés rurales dans les régions tropicales. Paris, C.D.U , 1966, 64 p.
- 27 KOHLER J.M. : Activités agricoles et transformations socio-économiques dans une région de l'ouest du Mossi. Paris, ORSTOM, 1968, 258 p.
- 28 MADJRI D.R. : Sahel : l'espoir est possible Bobo-Dioulasso, C.O.E 1986, 60 p.
- 29 NASSOURI S.C. - QUEDRAOGO K.I. : Les organisations non gouvernementales et l'aide au développement de la Haute-volta. Mem. ENAM Ouagadougou, 1982, 71 p.
- 30 QUEDRAOGO J.B. : Diversité ethnique et élément d'histoire de la province du Sanmatinga. C.N.R.S.T, Ouagadougou, 1984, 82 p.
- 31 QUEDRAOGO J. B. : Pouvoir politique et sacré en milieu traditionnel Mossi de Léleguèssé (Haute-volta) Th. 3ème cycle. Lyon, Université de Lyon II 1982, 300 p.
- 32 PREAULT P. : Organisations paysannes et développement régional. Th. 3ème cycle, Sc. sociales, Paris, 1976, 301 p.
- 33 SOGETHA : Etudes générales d'aménagements régionaux, cercles de Ziniaré-Kaya-Barsalogo. Vol 1, Paris, 1963, 58 p.

RAPPORTS ET PERIODIQUES

S.A.E.D : Les conditions de vie des femmes en milieu rural. Ouagadougou, SAED, 1976, 84 p.

P.N.U.D : Participation des femmes rurales au développement. Etude d'évaluation n°3 NEW-YORK 1980, 251 p.

M.D.R : Extension de la culture maraîchère au lac de BAM et existence technique pour le conditionnement, le transport et la commercialisation à l'U.V.O.C.A.M. Ouagadougou M.D.R, 1981, 113 p.

C.O.E : Sahel information. Bulletin n°14, Mars 1984

" " " n° 22, Mars 1986
" " " n° 24, Sept. 1986
" " " n°25, Jan. 1987

C.E.S.A.O : Construire ensemble.

Fev. 1988

" " Mars 1988
" " Avril 1988
" " Mai 1988
" " Fev. 1989

ANNEXES

ANNEXE I : SIGLES ET ABREVIATIONS

- A.D.R.K : Association pour le Développement de la Région de Kaya
- C.O.E : Conseil Oecuménique des Eglises
- C.E.S.E.A.R : Commission d'Entraide et Service des Eglises et d'Assistance aux Réfugiés
- C.E.T.A : Conférence des Eglises de Toute l'Afrique
- C.E.S.A.O : Centre d'Etudes Economiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest
- C.R.P.A : Centre Régional de Promotion Agropastorale
- C.N.R.S.T : Centre National de Recherche Scientifique et Technologique
- C.I.C : Coefficient d'intensité culturelle
- D.R.P.D.P.K : Direction Régionale de la Planification et du Développement Populaire de Kaya
- F.G.V.B : Fédération des Groupements Villageois de Boussouma
- G.V : Groupement Villageois
- I.N.A.D.E.S : Institut National Africain de Développement Economique et Social
- O.N.G : Organisation Non Gouvernementale
- O.R.D.-C.N : Organisme Régional de Développement du Centre Nord
- P.S.D.S : Programme de solidarité pour le Développement au Sahel
- P.P.I.K : Plan de Parrainage International de Kaya

S.P.E : Service Provincial de l'Elevage

S.A.U : Surface Agricole Utile

U.G.V.K : Union des Groupements Villageois de Korsimoro

U.C.O.B.A.M : Union des Coopératives Agricoles et Maraîchères du Burkina

OF.NA.CER : Office National Céréaliier

G.V.F : Groupement Villageois Féminin

S.A.C : Superficie Agricole Cultivée

Hbt : Habitant

ANNEXE II : LISTE DES FIGURES, CARTES ET TABLEAUX.

<u>FIGURES</u>	PAGE
Fig I : Courbe des précipitations de 1958 à 1985 à Kaya.	14
Fig II : Niveau du déficit céréalier en 1986 à Boussouma et Voogodo.	29
<u>CARTES</u>	PAGE
Carte I : Présentation de la province et des villages enquêtés	7.
Carte II: Les densités de population au Sanmatenga.	17
Carte III : Nature des réalisations du P.S.D.S par village.	58
<u>TABLEAUX</u>	PAGE
Tableau I : Répartition Ethnique de la population.	18
Tableau II : Consommation d'engrais et produits phytosanitaires par exploitation.	25
Tableau III : Répartition des superficies cultivées par spéculation d'un échantillon de trois ménages.	27
Tableau IV : Rendement moyen par culture dans les villages.	28
Tableau V : Estimation du cheptel dans le Sanmatenga.	33
Tableau VI : Pourcentage de mortalité du bétail selon les maladies par site et par ethnie.	34
Tableau VII : Répartition des financements par projets entre l'U.G.V.K et la F.G.V.B.	42
Tableau VIII : Système de crédit agricole pratiqué par l'U.G.V.K et la F.G.V.B.	43

Tableau IX : Evolution des superficies cultivées par ménage à Boussouma avant et après l'acquisition de l'équipement.	44
Tableau X : Evolution de la production dans les ménages équipés à Boussouma.	44
Tableau XI : Répartition des superficies par produit sur le périmètre de Korsimoro.	46
Tableau XII: Répartition des superficies par culture d'un échantillon de dix exploitations.	47
Tableau XIII : Production estimée du même échantillon de dix exploitations.	48
Tableau XIV: Revenus de la culture maraîchère sur le même échantillon de dix exploitations.	49
Tableau XV : Extension de l'élevage de porcs promu par le C.O.E.	51
Tableau XVI : Compte d'exploitation bimensuelle du moulin de Boussouma.	53
Tableau XVII : Compte d'exploitation annuelle du moulin de Boussouma.	54
Tableau XVIII : Compte d'exploitation du moulin de Sidogo.	55

ANNEXE III

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE
FICHE INDIVIDUELLE

NOM :	PRENOM :	VILLAGE :	DATE :
--------------	-----------------	------------------	---------------

	Personnes à charge	Sexe	Age	Observations
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

-Y-a-t-il des absents : oui Pourquoi ne sont-ils pas là ?
non Pourquoi ne sont-ils pas là ?

-La famille semble-t-elle bien nourrie ? oui
non

			Observations
Temps de marche pour le champ			
Travailleurs	nombre d'hommes		
	nombre de femmes		
Outillage			
Superficie			
Mode de culture			
Fertilisation			
Aménagement			
Que cultive-t-on			

-Les terres appartiennent à la famille louées prêtées

-Sont-elles bonnes : oui non

-Quelles sont les conditions posées à leur usage ?

-Etes-vous membre du G.V : oui non

-Les conditions d'adhésions sont-elles : difficiles

faciles expliquez

-Le G.V fonctionne-t-il : bien mal pourquoi ?

-Avez-vous des responsables au sein du G.V ? oui Lesquels et mode de désignation ?

non Pourquoi ?

-Quelles activités pratiquez-vous ? Elevage Maraîchage

Agriculture

-Utilisez-vous : Charette Charrue Autres

-Avez-vous suffisamment de terre pour vos cultures ? oui

non

-Quelle est la répartition de votre exploitation ha/spéculation ?

Mil	Sorgho	Mais	Riz	Arachide	Coton	Autres

-Quelles sont vos productions en kg

Mil	Sorgho	Mais	Riz	Arachide	Coton	Autres

-Cette production couvre-t-elle les besoins de la famille ?

-Utilisez-vous des intrants ? Nature _____

Quantité _____

-Avez-vous un crédit du G.V ? oui montant et réalisation

non pourquoi ?

-Quels sont vos principaux problèmes de production ?

- Pouvez-vous rembourser ce crédit ? oui ressources et origine
non pourquoi ?
- Avez-vous reçu une formation ? oui par qui et dans quel domaine
non pourquoi ?
- Souhaitez-vous recevoir une autre formation ? oui
par qui et dans quel domaine ?
non pourquoi ?
- Que produisez-vous en kg ?

Aubergine	Chou	Haricot Vert	Piment	Poivre	Tomate	Gombo	Pomme de terre	Oignons	Divers

- Quelle est la superficie de votre exploitation ? _____
- Quelles sont vos charges de production et leur coût ?
- | | | | | | |
|-----------------|--------------------------|-------|---------------|--------------------------|-------|
| Semence | <input type="checkbox"/> | _____ | Main d'œuvre | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Engrais | <input type="checkbox"/> | _____ | Redevance G.V | <input type="checkbox"/> | _____ |
| Phytoprotecteur | <input type="checkbox"/> | _____ | Autres | <input type="checkbox"/> | _____ |
- Comment écoutez-vous vos produits ? Marché local
Coopérative
- Rencontrez-vous des difficultés dans cette activité ? oui
lesquelles ?
non
- Possédez-vous des animaux ? nature et nombre
- Comment avez-vous obtenu ces bêtes ? crédit G.V Don
prêt en nature
- Combien de bêtes vendez-vous dans l'année ? _____
- Comment ces bêtes sont nourries et soignées ? _____
- Quelles sont les charges de production ? _____
- Y-a-t-il un bénéfice ? oui combien ? - de 15.000
non pourquoi ? 15.000 à 30.000
+ de 30.000
- Quelles sont les contraintes pour cette activité ?

-Combien de sources d'eau y-a-t-il dans le village : puits _____
forage _____
retenue d'eau _____

-Sont-elles pérennes permanentes

-Y-a-t-il des problèmes deau ? oui à quel période et pourquoi ?
non

-La quête d'eau est-elle facile ? oui
non

-La qualité de l'eau est-elle bonne ? oui
non pourquoi ?
donnez les raisons

-Comment se fait l'entretien et la gestion de ces ouvrages hydraulique?

-Etes-vous satisfait de cela ? oui pourquoi ?
non pourquoi ?

-Etes-vous satisfait des prestations du moulin ? oui pourquoi ?
non pourquoi ?

-Les prix pratiqués sont-ils bons ? oui pourquoi ?
non pourquoi ?

-Y-a-t-il des problèmes de fonctionnement ? oui lesquels ?
non

-Y-a-t-il des problèmes de gestion ? oui lesquels ?
non

-Cette entreprise génère-t-elle des bénéfices ? oui combien
et à qui sont-ils destinés ?
non pourquoi ?

-Utilisez-vous les services de la Banque de Céréales ? oui
pourquoi et à quel moment ?
non

-Les prix pratiqués sont-ils bons ? oui pourquoi ?
non pourquoi ?

-La gestion de cette entreprise vous donne-t-elle satisfaction ?
oui pourquoi ?
non pourquoi ?

-Comment se fait l'approvisionnement en céréales ?
Marché local
OF.NA.CER
Autres

-Cette entreprise connaît-elle des difficultés ? oui lesquelles ?
non pourquoi ?

-Quelles sont les réalisations du G.V qui vous paraissent les plus utiles ?
les plus utiles ?

Equipement de culture attelée Hydraulique villageoise
Elevage de porc Moulin à grains
Maraîchage Banque de céréales

-Dites pourquoi ?

-Le G.V est-il organisé sur la base ?
Ethnique
Confessionnelle
Géographique
Du métier
De l'âge et le sexe

-Quelles sont les ressources du G.V ?
Financement des O.N.G
Cotisation des membres

-La répartition de l'aide aux paysans vous paraît-elle juste ? oui
non
pourquoi ?

-Comment sont prises les décisions au sein du G.V ?

-Comment sont organisés les femmes ?

-Comment sont prises les décisions à leur niveau ?

-Sont-elles satisfaites de l'intervention ?

-Désirent-elles encore des projets ? Comment les conçoivent-elles ?

-Tout le village est-il membre du G.V ? oui
non pourquoi ?

-Y-a-t-il des problèmes au niveau du G.V ?

-Que proposez-vous pour améliorer cette situation ?

ANNEXE : IV GUIDE D'ENTRETIEN (RESPONSABLES)

Groupement Villageois de :

date :

- Depuis quand cette organisation existe-t-elle ?
- Combien de membres compte-t-elle ?
- Quels sont ces objectifs ?
- Comment fonctionne-t-elle ? Existe-t-il des problèmes de fonctionnement ?
- Quelles sont les conditions d'adhésion ?
- Quelles sont les activités et les réalisations du G.V ?
- Comment ont été financé ces réalisations ?
- Quelles sont les difficultés que rencontre le G.V ?
- Comment comptez-vous résoudre ces difficultés ?
- Vos activités génèrent-elles des bénéfices ?
- Ces bénéfices appartiennent-ils au G.V ou aux paysans individuellement ?
- Que fait-on de cet argent ?
- La formation et l'encadrement des paysans sont-ils bien assurés? qui s'en occupe ?
- existe-t-il des problèmes de terre au village ? Si oui, comment pensez-vous le résoudre ?
- Comment appréciez-vous l'intervention du C.D.E dans vos projets ?
- Comment envisagez-vous l'avenir de vos relations avec cet organisme ?
- En cas de fin de financement ; comment comptez-vous poursuivre les différentes opérations ?
- Quelle est votre participation à l'exécution des projets ?
- Comment concevez-vous les projets ?
- Quels sont les critères de choix des villages et des paysans bénéficiaires des actions ?
- Ces critères sont-ils effectivement appliqués ?
- Que pensez-vous de l'appui du C.R.P.A ?
- Pensez-vous que le C.D.E fait-il oeuvre utile ? Si oui pourquoi ?

ANNEXE : V SYNTHESE DES REPONSES

Taille moyenne du ménage : 12 Personnes dont 4 actifs.

Composition de la population :

- | | |
|------------------|---------------------|
| -Enfants : 54,2% | -Vieillards : 11,2% |
| -Adultes : 34,6% | -Hommes : 53,3% |
| -Femmes : 46,7% | |

Activité essentielle : Agriculture et élevage, caractérisés par une production de type primaire, conditionnés par le milieu physique et marqués également par les conditions techniques, les aspects sociologiques et les comportements économiques.

Existence dans la région de deux formes d'organisation.

-Une organisation de type traditionnelle, régie par les lois et les pratiques coutumières. Cette organisation est en désintégration.

-En face se construit une organisation de type moderne. Celle-ci est confrontée à des problèmes d'adaptation à cette nouvelle forme d'organisation et ses réglementations. L'injection en masse du capital dans ce milieu entraîne des bouleversements de toutes natures.

41% des paysans déclarent que les outils et les techniques agricoles constituent des contraintes au développement de l'agriculture.

39% des paysans accusent l'exiguïté et la pauvreté des sols.

57% des paysans n'arrivent pas à produire suffisamment de céréales pour leur alimentation.

96% des paysans pratiquent la culture vivrière axée sur les céréales.

65% des paysans n'utilisent pas les intrants agricoles.

- Intervention du C.O.E dans la Province.

56% des villageois se déclarent satisfaits de cette action.

34% estiment que cette intervention leur a permis d'élever leurs revenus.

18% des villageois pensent que l'intervention a plutôt amené des problèmes au village.

72% des femmes se déclarent satisfaites des réalisations mais pensent que le P.S.D.S doit s'occuper davantage d'elles.

33% des villageois pensent que la répartition des projets se fait sur la base des affinités confessionnelles.

ANNEXE : VI FICHE TECHNIQUE

PROGRAMME DE SOLIDARITE POUR LE DEVELOPPEMENT AU SAHEL (P.S.D.S)

CONSEIL OECUMENIQUE DES EGLISES

QUESTIONNAIRE

Nous vous prions d'établir votre demande d'aide en suivant notre questionnaire.

- 1 Nom du projet :
- 2 Localité : (village, ville, département, situation géographique, population, condition des routes) climat.
- 3 Nom et adresse exacte du solliciteur : Renseignement sur l'organisme. (statut, règlements, objet, membres, organes, etc...).
- 4 Responsabilité pour le projet :
 - a) Légal.
 - b) L'exécution et le contrôle.
- 5 Relation avec l'Eglise, la fédération des Eglises ou mission (et autres relations).
- 6 Description du projet :
 - a) Situation générale et besoins particuliers auxquels doit répondre le projet.
 - b) Buts du projet envisagé et mesures pour les atteindre.
 - c) Implantation du projet, si possible des rapports techniques ou étude de faisabilité. Constructions, équipements, personnel (description du travail) et autres détails sur les programmes.
 - d) Mesures de réalisation du projet : Administration, gestion, contrôle et responsabilité.
 - e) Relation du projet avec d'autres projets de développement dans la région et expérience déjà faites. Contexte avec le plan régional ou national de développement du gouvernement.
- 7 Groupe de personnes concerné par le projet :
 - a) Pour quel groupe de personnes réalisez-vous le projet ?
 - b) Combien de personnes peuvent directement bénéficier du projet et quels ont été les critères pour les choisir ?
 - c) Relation entre le responsable du projet et le groupe bénéficiaire.
 - d) Détail sur la participation du groupe bénéficiaire à la planification, l'exécution, l'administration et la gestion du projet.
 - e) Une fois le support financier de l'extérieur arrêté quelle sera l'utilité du projet pour le groupe bénéficiaire ?
 - f) Avez-vous des cadres pour le suivi du projet ?

8 Budget :

- a) Le budget doit comporter toutes dépenses et recettes prévues en relation avec le projet.

Nous vous prions d'établir un budget détaillé pour les investissements du projet et le cas échéant un budget séparé pour les frais de fonctionnement. (joindre facture pro-format, plan de construction, devis comparatifs des entreprises, etc...).

- b) Le plan de financement doit comprendre :

- participation locale.
- participation d'autres organismes.
- participation demandée (s'agit-il de prêt).

- c) En cas d'un projet rentable, nous aimerions savoir les recettes prévisibles et leur utilisation.

- d) Organisme ou personne garantissant les frais de fonctionnement.

- e) Comment comptez-vous l'opération à la fin du projet ?

9 Temps nécessaire pour la réalisation du projet :

- a) Date probable du début du projet.
b) Date prévue de l'achèvement.

10 Recommandations et avis :

- a) Etudes et rapports techniques.
b) Attestation que le projet est en accord avec le plan régional ou national de développement.

11 Avez-vous demandé ailleurs de l'aide pour ce même projet ?

- a) Si oui, à qui ?
b) Avec quel résultat ?
c) Si votre demande ne reçoit pas une réponse positive faut-il vous retourner vos dossiers.

12 Renseignements complémentaires :

13 N.B.

- a) D'autres renseignements pourraient être demandées.
b) Remplir ce questionnaire n'engage pas l'organisme donateur.
c) Il ne faut pas vous déplacer pour savoir le résultat de votre requête.
e) Vous devriez réactualiser votre devis estimatif tous les quatre (4) mois et nous signaler s'il n'y a pas de changement (ou si le projet a déjà été financé ou annulé).

EQUIPE C.O.E / SAHEL

ANNEXE : VII FICHE D'IDENTIFICATION (EQUIPE SAHEL)

- 1 - Nom du groupement / organisation :
- 2 - Date de création du groupement :
- 3 - Nombre de membres :
- 4 - Zones touchées par les activités :
- 5 - Objectifs principaux :
- 6 - Activités principales et sources de financement :
- 7 - Relation avec les services publics et privés :
- 8 - Organisation mise en place :
- 9 - Difficultés rencontrées :
- 10 - Perspectives d'avenir :
- 11 - Qu'attendez-vous du P.S.D.S et des partenaires Burkinabé ou d'ailleurs ?

ANNEXE VIII : SITUATION D'ENSEMBLE DE L'INTERVENTION DU C.O.E

PROJET VILLAGE	CULTURE ATTELEE	MARAICHAGE	ELEVAGE	HYDRAU- LIQUE	MOULIN	BANQUE DE CEREALE
KORSIMORO	+	+	+	+	+	+
YOOGODO	+			+	+	+
PEOTENGA	+				+	+
SANDOGO	+			+		+
BASKOUDRE	+		+	+	+	+
FOUBA					+	+
TANGHIN	+					+
ZAOKO				+		+
OALLA				+		+
LAHAGUI						+
SABOURI				+		
PIBAORE					+	
KASSIRIN					+	
NABABOULI	+		+		+	
KINKINRGO					+	
PISSILA						
SAPELSE	+					
BOUSSOUMA	+	+		+	+	+
SIDOGO	+				+	+
FATIN	+				+	+
GUILLA	+					+
FORGUI	+					+
LOUDA		+	+	+	+	+
TAGLA					+	+
SONGDIN						+
SOMLAMESMA	+					
POULLALE	+				+	
DABLO	+				+	+
ZORKUM		+		+		+
TABRAMBA						+
LOADA	+				+	+
BARSALOGHO	+			+		+
NAMISIGMA						+
TOTAL	18	4	4	11	17	23

TABLE DES MATIERES

	PAGE
REMERCIEMENTS	2
SOMMAIRE	3
<u>INTRODUCTION</u>	4
<u>PREMIERE PARTIE : CADRE D'INTERVENTION DU CONSEIL OECUMENIQUE DES EGLISES.</u>	8
<u>Chapitre I : LE MILIEU PHYSIQUE</u>	9
1 : <u>Relief, sol et végétation</u>	9
A-Le relief	9
B-Le sol	10
C-La Végétation	11
2 : <u>Climat et Hydrographie</u>	13
A-Le Climat	13
B-L'Hydrographie	14
<u>Chapitre II : LE MILIEU HUMAIN</u>	16
1 : <u>La mise en place de la population et les densités</u>	16
A-La mise en place de la population	16
B-Les densités de la population	16
2 : <u>La Répartition Ethnique et l'Organisation Sociale</u>	18
A-La répartition ethnique	18
B-L'organisation socio-économique	20

A-L'hydraulique villageoise	51
B-Les moulins à grains	53
C-Les banques de céréales	55
Chapitre VI : L'IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE DE L'ACTION DE DEVELOPPEMENT DU C.O.E.	60
1-Les aspects positifs	60
2-Les problèmes liés à l'intervention.	62
3-Proposition pour une amélioration de l'action du conseil œcuménique des églises dans la province.	65
<u>CONCLUSION GENERALE.</u>	70
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	71
<u>ANNEXES</u>	76